



FED/2018/402-983

Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des
CLE pour une gestion rationnelle, concertée, et durable des ressources en eau

Rapport narratif année 3



PHOTO de garde: une femme relais communautaire du village de Boala, en démonstration de lecture d'un pluviomètre

Période de référence : 1^{er} Décembre 2020 au 30 Novembre 2021

Version: Finale

Date : Février 2022

WaterAid

11 BP 1211 CMS Ouagadougou 11

Tél: (+226) 25374170 Tél/Fax (+226) 25376011

Email: waburkinafaso@wateraid.org

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de WaterAid et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.



WaterAid

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux	ii
Liste des cartes	iii
Liste des photos	iii
1 DESCRIPTION	6
2 ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION	7
2.1 RESUME DE L'ACTION	7
2.2 RESULTATS ET ACTIVITES	7
<i>Résultat 0 : Les activités de gestion et de coordination du projet</i>	<i>8</i>
<i>Résultat 1 : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG</i>	<i>12</i>
<i>Résultat 2 : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG</i>	<i>29</i>
<i>Résultat 3 : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau.....</i>	<i>41</i>
<i>Résultat 4 : L'AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL</i>	<i>49</i>
3 MATRICE-CADRE LOGIQUE A JOUR.....	58
4 . PLAN DE TRAVAIL DETAILLE POUR L'ANNEE 4.....	64
5 BENEFICIAIRES/ENTITES AFFILIEES ET AUTRE COOPERATION	68
5.1 RELATIONS ENTRE LES BÉNÉFICIAIRES DE CE CONTRAT DE SUBVENTION	68
5.2 L'ACCORD CI-DESSUS ENTRE LES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE SUBVENTION EST-IL DESTINÉ À SE POURSUIVRE ? SI OUI, COMMENT ? SI NON, POURQUOI ?	68
5.3 COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LES RELATIONS ENTRE VOTRE ORGANISATION ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES DANS LES PAYS DE L'ACTION ? COMMENT CES RELATIONS ONT-ELLES AFFECTÉ L'ACTION ?	68
6 VISIBILITE	69

Liste des tableaux

TABEAU 1 : DECOMPTE DES RAPPORTS ET CR PRODUITS PAR STRUCTURE DE DECEMBRE 2020 A NOVEMBRE 2021	10
TABEAU 2 : EFFECTIF ET PROFIL DES ENQUETEURS POUR L'ETABLISSEMENT DES DIAGNOSTICS DES ESPACES DE CLE.....	16
TABEAU 3 : ECHANTILLON DE L'ENQUETE POUR LE DIAGNOSTIC CONJOINT DES TROIS ESPACES DE CLE.....	17
TABEAU 4 : INFORMATIONS SUR LES ATELIERS DE MOBILISATION ET CONCERTATION TENUS	19
TABEAU 5 : COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DES DEUX NOUVEAUX CLE	20
TABEAU 6 : COMPOSITION DES ORGANES DES CLE SIRBA TAANYENMA ET KOMPIENGA ZEMSTAABA	20
TABEAU 7 : EFFECTIF DES PARTICIPANTS MEMBRES DE CLE TOUCHES PAR LES FORMATIONS REALISEES (2018A 2021)	25
TABEAU 8 : SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'ATELIER D'ECHANGES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE COLLABORATION DU PROJET AVEC LE SP/ONAPREGECC.....	28
TABEAU 9 : FINANCEMENT DES PLANS D'ACTION DES CLE PAR LE PROJET.....	33
TABEAU 10 : INFORMATION SUR LA FORMATION DES ODPREGECC ET DES RAPPORTEURS D'OVPREGECC.....	38

TABEAU 11 : INFORMATIONS SUR LA FORMATION DES ODPREGECC ET DES RAPPORTEURS D'OVPREGECC.....	39
TABEAU 13 : CLASSIFICATION DES CONFLITS RECENSES PAR PORTEE.....	39
TABEAU 14 : LISTE DES EQUIPEMENTS DE SUIVI DES RESSOURCES EN EAU EN COURS D'ACQUISITION.....	45
TABEAU 15 : RECAPITULATIF PAR RADIO DE L'ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNE SENSIBILISEE A TRAVERS LA DIFFUSION DE SPOT.....	55
TABEAU 16 : RECAPITULATION DES ACTIONS DE COMMUNICATION	69

Liste des cartes

CARTE 1 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SOUS BASSIN FAGA MEDIAN SUD.....	14
CARTE 2 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SOUS BASSIN KOMPIENGA AMONT	15
CARTE 3 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SOUS BASSIN SIRBA MEDIAN NORD	16
CARTE 4 : SITES ET VILLAGES INITIAUX D'IMPLANTATION DANS L'ESPACE DE COMPETENCE DE LA SIRBA AMONT	43
CARTE 5 : SITES ET VILLAGES D'IMPLANTATION RETENUS A L'ISSUE DES SORTIES DE VALIDATION DANS L'ESPACE DE COMPETENCE DE LA SIRBA AMONT	43

Liste des photos

PHOTO DE GARDE: RELAIS COMMUNAUTAIRES DU VILLAGE DE BOALA, SAWADOGO GUIRATA EN DEMONSTRATION DE LECTURE ET DE PLUVIOMETRE.....	I
PHOTO .1: VUE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL DE PLANIFICATION	9
PHOTO .2 : VUE DES PARTICIPANTS DE LA DEUXIEME SESSION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PROJET.....	10
PHOTO .3 : VUE DU PRESIDUM LORS DU LANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU CLE FAGA AMONT SUD A BOGANDE	18
PHOTO .4 : VUE DU PRESIDUM LORS DU LANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES CLE SIRBA MEDIAN NORD ET KOMPIENGA AMONT AVEC MME LA HAUT COMMISSAIRE DU KOURITTENGA ET LES REPRESENTANT DE AEG ET WATERAID	18
PHOTO .5 : VUE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE LANCEMENT DES DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES CLE SIRBA AMONT SUD ET KOMPIENGA AMONT	18
PHOTO 6: PHOTO DE FAMILLE DU BUREAU INSTALLE DU CLE SIRBA TAANYENMA PAR MONSIEUR LE GOUVERNEUR DU CENTRE-NORD AU CENTRE.....	21
PHOTO 7 : PHOTO DE FAMILLE DU BUREAU INSTALLE DU CLE KOMPIENGA ZEMSTAABA PAR MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE DU KOULPELOGO AU CENTRE	22
PHOTO 8.: LES PARTICIPANTS A LA FORMATION A BOULSA SUR L'IMPLANTATION DE PLUVIOMETRE, LE TRACE ET L'INTERPRETATION DES DONNEES EN TRAVAUX DE GROUPE ...	24
PHOTO 9 : LE FORMATEUR EN DEMONSTRATION DE MESURE DU NIVEAU D'EAU A L'AIDE DE SONDE ELECTRIQUE LORS DE LA FORMATION A KOUPELA SUR LA TECHNIQUE DE DESIGNATION DES RELAIS, L'IMPLANTATION ET L'INTERPRETATION DES DONNEES	25
PHOTO 10. : LES MEMBRES DU CLE NIMA ZAABO LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE	26
PHOTO 11 : VISITE DU BARRAGE DE ZEGUEDEGUIN PAR LES MEMBRES DU CLE NIMA ZAABO	27

PHOTO 12 : PHOTOS DE VISITE DE TERRAIN DE L'EQUIPE AEL/WATERAID A ZEGUEDEGUIN (1-ECHANGE AVEC LE MAIRE, 2-ECHANGE AVEC LES PROPRIETAIRES TERRIENS, 3-VU DE LA BANDE DE SERVITUDE DU BARRAGE)	31
PHOTO 13 : SIGNATURE DU PROTOCOLE DE FINANCEMENT PAR LE MAIRE DE KANDO, IMA ALAIN, PRESIDENT DU CLE SIRBA AMONT	33
PHOTO 14 : SITE IDENTIFIE POUR LE TRAITEMENT DE RAVINE DANS LA COMMUNE DE ZEGUEDEGUIN ET VU DE L'OUVRAGE	34
PHOTO 15 : SITE IDENTIFIE POUR LA REALISATION DE CORDONS PIERREUX DANS LA COMMUNE DE ZEGUEDEGUIN.....	35
PHOTO 16. : SITE IDENTIFIE POUR LA REALISATION DE REBOISEMENT ET L'OUVRAGE REALISEE DANS LA COMMUNE DE ZEGUEDEGUIN	35
PHOTO 17 : FORMATION DES RAPPORTEURS OVPREGECC A KANDO	37
PHOTO 18 : FORMATION DES MEMBRES ODPREGECC ET DES RAPPORTEURS OVPREGECC A MEGUET	37
PHOTO 19 : SEANCE DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION DE YAMA (MEGUET) LORS DE L'INSTALLATION DE L' OVPREGECC	38
PHOTO 20. : PHOTO DE FAMILLE DES MEMBRES DE L'OVPREGECC DU VILLAGE DE YAMA (MEGUET)	38
PHOTO 21 : SEANCE DE CONCILIATION ENTRE LES BELIGERANTS DU VILLAGE DE TOLLINGUI CONDUIT PAR LE PRESIDENT DE L'ODPREGECC DE KOGHO	40
PHOTO 22 : L'IMPLANTATION DU PLUVIOMETRE DE GUEMSOGO AVEC L'APPUI DU MEMBRE CPAS / CLE NIMA ZAABO.....	44
PHOTO 23 : FORMATION DES DEUX RELAIS COMMUNAUTAIRES DU VILLAGE DE DIGRE PAR LE MEMBRE DU CPAS/CLE SIRBA AMONT	44
PHOTO 24 : IMAGE DES EQUIPEMENTS DE SUIVI DES RESSOURCES EN EAU EN COURS D'ACQUISITION.....	45
PHOTO 25 : PHOTO DE FAMILLE DES POINTS FOCALUX DU PLATEAU CENTRAL AVEC L'EQUIPE DU CONSORTIUM A L'ISSUE DE LA RENCONTRE D'INFORMATION	46
PHOTO 26 : VUE DES PARTICIPANTS LORS DE LA FORMATION DES CPAS SUR MWATER	47
PHOTO 27 : PHOTO DE FAMILLE DES PARTICIPANTS ET DES FORMATEURS LORS DE LA FORMATION EN AFDH ET GIRE AU PROFIT DES ORGANISATION DE DEFENSE DES PVH A KOUPELA	52
PHOTO 28 : PHOTO DE FAMILLE DES PARTICIPANTS LORS DE LA SESSION DE FORMATION EN AFDH ET GIRE AU PROFIT DES ORGANISATIONS DE PVH A KAYA	53
PHOTO 29 : PHOTO DE FAMILLE DES PARTICIPANTES ET FORMATRICE LORS DE LA SESSION DE KAYA	53
PHOTO 30. : VUE DES PARTICIPANTES LORS DE LA SESSION DE KOUPELA AVEC LA DIRECTRICE DE L'AEG AU PREMIER PLAN DEBOUT	53
PHOTO 31 : MME SANDWIDI MARIE THERESE, COORDINATRICE DES ORGANISATIONS FEMININES DU KOURITTENGA	54
PHOTO 32 : SCENE DE LA PIECE NDIAM DE LA TROUPE ACATRAL LORS DE LA GENERALE	55
PHOTO 33. : LES COMEDIENS DE LA TROUPE BONCELIMANI EN STUDIO LORS DE L'ENREGISTREMENT DE LA PIECE « NOUS AVONS BU L'EAU »	55
PHOTO 34. : VUE DES PARTICIPANTS A L'EMISSION DE DEBAT RADIOPHONIQUE SUR LA GIRE ET L'AFDH	56

LISTE DES ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT

AEDE	: Association, Eau, Développement et Environnement
AEG	: Agence de l'Eau du Gourma
AEL	: Agence de l'Eau du Liptako
AFDH	: Approche Fondée sur les Droits Humains
AG	: Assemblée Générale
CFE	: Contribution Financière en matière d'Eau
CLE	: Comité Local de l'Eau
COVID	: Corona Virus Desease
CPAS	: Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi
CR	: Compte rendu
DC	: Diagnostic Conjoint
DEIE	: Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
DRAAH	: Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagement Hydroagricole
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DREEVCC	: Direction Régionale de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DREP	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
DRRAH	: Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
FED	: Fonds Européen de Développement
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HC	: Haut-Commissariat
MEA	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MOS	: Maître d'œuvre Social
ONAPREGECC	: Observatoire National de Prevention et de Gestion des Conflits Communautaires
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
PAEA/BM	: Projet d'Approvisionnement en Eau et Assainissement/Banque Mondiale
PF/EA	: Points Focaux Eau et Assainissement
PGE	: Plan de Gestion de l'Eau
PN GIRE	: Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PV	: Procès-Verbal
PVH	: Personnes Vivant avec un Handicap
RTB	: Radiodiffusion et Télévision du Burkina
SA	: Sirba Amont
SADGIRE	: Système d'Aide à la Décision en matière de GIRE
SDAGE	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SG	: Secrétaire Général
SP	: Secrétariat Permanent
SP/GIRE	: Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
STD	: Service Technique Déconcentré
TDR	: Termes de Référence
UE	: Union Européenne
WEAP	: Water Evaluation And Planning System

1 Description

1.1. Nom du coordinateur du contrat de subvention : WaterAid

1.2. Nom et fonction de la personne de contact : Eric MAMBOUE, Directeur Pays

1.3. Nom des bénéficiaires et des entités affiliées de l'action :

Agence de l'Eau du Gourma (AEG)

Agence de l'Eau du Liptako (AEL)

Association Eau Développement et Environnement (AEDE)

1.4. Intitulé de l'action :

Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des Comités Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau

1.5. Numéro du contrat : **FED/2018/402-983**

1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : **1^{er} Décembre 2020 au 30 Novembre 2021**

1.7. Pays cible : **Burkina Faso**

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :

Bénéficiaires finaux : Populations des espaces de compétence des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako, les exploitants et usagers de l'eau et l'écosystème

Groupes cibles :

- La Direction générale de l'Agence de l'Eau du Gourma ;
- La Direction générale de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Les Comités Locaux de l'Eau ;
- Les Comités de bassins ;
- Les services techniques déconcentrés en charge de l'eau, de l'agriculture, de l'environnement, des ressources animales et des droits humains ;
- Les Communes de l'espace de gestion des deux Agences ;
- Les Associations de développement dans les deux espaces de gestion des ressources en eau.

1.9. Pays dans lequel les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) : **Burkina Faso**

¹ Les « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

2 Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

Le présent rapport intermédiaire donne la situation du projet après trois (03) années de mise en œuvre du projet. L'évaluation prend en compte les acquis des années précédentes.

2.1 Résumé de l'action

Depuis le démarrage du projet en décembre 2018, le contexte national a subi de profondes mutations avec la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone du projet et l'avènement de la maladie à Corona Virus en 2020. Sur le plan politique, les élections présidentielle et législative tenues en novembre 2020 ont consacré la continuité du régime en place. Toutefois, le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) a connu un changement de leadership avec la nomination d'un nouveau Ministre. Dans le dernier trimestre de la période fiscale du projet, un nouveau Directeur Général a été nommé et a pris fonction à l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG).

L'intensité de la mise en œuvre des activités du projet « renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des Comités Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » s'est accrue au cours de cette troisième année. Ainsi le projet a poursuivi ses efforts de mise en place et de dynamisation des CLE en appuyant la mise en place de deux (02) nouveaux CLE et l'appui à la formation de leurs membres. Pour ce qui concerne la protection des ressources en eau et la réduction des conflits, le projet a procédé au financement de plans d'actions de CLE et appuyé l'opérationnalisation des démembrements de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC). Au niveau du renforcement des capacités des Agences de l'Eau, le projet a poursuivi le développement du Système d'Aide à la Décision sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SADGIRE) à travers des concertations avec les acteurs et la formation des équipes. Le projet a réalisé, au niveau de la promotion de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) et le Genre, une série de formations et d'actions de sensibilisation au profit des groupes cibles.

L'évaluation à mi-parcours a relevé que le projet est certes en retard sur son planning de mise en œuvre, mais l'exécution des activités a progressé de façon significative. L'évaluation a préconisé quelques modifications du cadre logique et dans la démarche de mise en œuvre afin d'accroître la probabilité d'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, sur recommandation de l'évaluation à mi-parcours, le cadre logique du projet a été mis à jour. La logique d'intervention du projet a subi une légère modification avec une modification au niveau de l'extrant relatif à « Les SAGE améliorent la planification des actions menées par les agences et une meilleure prise de décision ». Au stade actuel, les deux Agences de l'eau sont à la 3^{ème} et dernière étape du processus d'élaboration de leur SDAGE : notamment la réalisation de l'avant-projet de SDAGE. Au regard du temps pour que les Agences de l'eau puisse disposer de leur Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et de pouvoir élaborer les SAGE qui en découlent, le consortium juge le temps insuffisant. De ce fait, le consortium propose en lieu et place de deux SAGE, l'élaboration d'un Plan de Gestion de l'Eau (PGE) au profit d'un CLE.

L'essentiel des modifications du cadre logique portent sur la reformulation des indicateurs pour les rendre plus spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et réalisable dans le temps (SMART) ainsi qu'un ajustement des valeurs cibles pour tenir compte du contexte.

L'état de progression des indicateurs dans les sections suivantes est basé sur le cadre logique revu.

2.2 Résultats et activités

Le projet « Renforcement des capacités des Agences de l'eau du Gourma et du Liptako et des Comités locaux de l'eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » s'articule autour de quatre principaux résultats :

- (i) la mise en place de six (06) nouveaux CLE et la dynamisation des CLE existants dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG sous le leadership des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako (AEG et AEL) ;

(ii) la réduction des risques de conflits, de pollution et de dégradation des ressources en eau par la prise en charge des différentes menaces y compris les risques de conflits ;

(iii) le renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau de la Direction générale de l'Agence de l'eau pour une bonne gouvernance des ressources en eau ;

(iv) l'intégration de l'AFDH et le genre les documents, processus et les pratiques GIRE avec la formation et l'information des acteurs.

La progression vers l'atteinte des résultats s'est améliorée au cours de cette troisième année de mise en œuvre du projet. Les sections suivantes donnent les détails par résultats et activités menées.

Résultat 0 : Les activités de gestion et de coordination du projet

La gestion et la coordination du projet au cours de la période de décembre 2020 à novembre 2021 se sont faites dans le respect des lignes directrices de la subvention, des protocoles de collaboration entre les membres du consortium, du manuel de gestion opérationnelle du projet et des procédures de gestion administratives et comptables propres à chaque entité.

WaterAid en tant que chef de file du consortium a mené une veille permanente pour le respect des engagements à travers l'organisation d'un certain nombre d'activités de gestion et de coordination.

- la tenue des rencontres périodiques de l'équipe technique

Au cours de l'année, l'équipe technique du consortium a poursuivi les rencontres de concertation afin d'harmoniser la compréhension et la répartition des responsabilités dans la mise en œuvre des activités. Les rencontres périodiques des équipes de projet intègrent dans le système de suivi-évaluation de WaterAid. Et l'unité en charge du suivi-évaluation au niveau de WaterAid organise périodiquement des rencontres avec les partenaires de WaterAid.

Les rencontres périodiques du projet « Renforcement des capacités des Agences de l'eau du Gourma et du Liptako et des CLE » se sont tenues soit de manière spécifique soit conjointement avec des partenaires de WaterAid. Pour cette année, compte tenu de l'évaluation à mi-parcours qui s'est déroulée de janvier à mars 2021, l'équipe n'a tenu que deux sessions de bilan et de réflexion sur les performances respectivement en juillet 2021 et en octobre 2021. Ces sessions ont permis d'établir les progrès à date, d'identifier les difficultés et de mettre à jour le plan de travail trimestriel.

- l'organisation d'une rencontre stratégique et opérationnelle de planification du projet

L'équipe du consortium a tenu du 23 au 25 juin 2021 une rencontre stratégique et opérationnelle de planification du projet dont l'objectif principal était de dynamiser la mise en œuvre du projet au regard des contraintes et des difficultés rencontrées à mi-parcours et en tenant compte des recommandations du comité de suivi et des résultats de l'évaluation à mi-parcours. Cette rencontre a regroupé dans sa première partie des travaux, les équipes techniques et finances des structures membres du consortium. Dans la phase finale des travaux, les responsables de WaterAid avec les équipes techniques et finance ont procédé à la validation des travaux. Pour des raisons de contraintes diverses, les premiers responsables des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et le Président de l'AEDE n'ont pas pu prendre part à la rencontre.

Aux termes des travaux de planification, le consortium a convenu des recommandations suivantes :

- finaliser le budget par les différentes structures membres du consortium et transmettre à WaterAid la semaine prochaine pour consolidation et l'organisation d'une réunion virtuelle de validation le lundi 05 juillet 2021 à 14h . WaterAid est chargé de l'organisation de la rencontre ;
- suivre l'engagement du directeur pays de WaterAid à vérifier l'information selon laquelle les services financiers de WaterAid analysent les dépassements sur le mensuel et la possibilité d'engager les financiers à faire les analyses le trimestre ;
- organiser une rencontre entre l'équipes technique et financière du consortium pour harmoniser leur compréhension sur la mise en œuvre de la suite du projet ;
- tenir les rencontres périodiques de suivi technique et financier à distance.



PHOTO .1 : Vue des participants de l'atelier stratégique et opérationnel de planification

Voir le rapport de l'atelier de planification opérationnelle (PIECE 1).

- **La tenue de la session du comité national de suivi du projet**

Les membres du comité national de suivi sous la présidence du, Secrétaire Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE) se sont réunis en session ordinaire le 31 mars 2021 afin d'examiner les performances du projet et de formuler des recommandations conformément à leur mission. Sur les huit (08) secteurs² d'activités représentés dans le comité, cinq (05) ont effectivement pris part à la deuxième session ce qui a enregistré 19 membres présents sur 25 conviés. Afin de favoriser le partage d'expérience, les Agences de l'Eau du Mouhoun, des Cascades et du Nakanbé ont été conviées à la session.

² Agriculture, Eau, Elevage, Promotion de la femme, Droits humains, Collectivité territoriale, Recherche, Usagers/CLE



PHOTO .2 : Vue des participants de la deuxième session du comité national de suivi du projet

Voir le compte rendu de la deuxième session du comité national de suivi du projet (**PIECE 2**).

- **La documentation technique et financière de la mise en œuvre du projet**

La mise en œuvre du projet fait l'objet d'une documentation tant sur le plan technique que financier. Sur le plan financier, chaque structure partenaire de WaterAid produit et transmet mensuellement la situation des dépenses par rapport aux fonds mis à sa disposition. Les informations de ces rapports sont discutées avec le partenaire et finalisées avant d'être enregistrées dans la plateforme de gestion financière de l'organisation. WaterAid procède mensuellement à une justification des variances auprès du département des finances du siège de l'organisation et des mesures correctives sont identifiées.

Sur le plan technique, les équipes sont tenues conformément au manuel de gestion opérationnelle du projet, de documenter chaque activité du projet par un rapport ou un compte-rendu.

Le tableau ci-après donne le point des rapports produits au cours de la période concernée (décembre 2020-novembre 2021).

TABEAU 1 : Décompte des rapports et CR produits par structure de décembre 2020 à novembre 2021

Nombre de rapports produit par structure	CR rencontre spécifique	CR de revue du projet	CR de mission d'appui/suivi	Rapport d'ateliers	Rapports d'étude	Financier mensuel (Rapport)
WaterAid	04	05	13	04	01	12
AEG	0	0	0	0	2	12
AEL	1	1	1	0	1	12
AEDE	02	0	03	01	0	12
TOTAL	07	06	17	5	04	48

- **La réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet**

Conformément aux engagements du consortium, un consultant indépendant, expert GIRE et environnement a conduit l'évaluation à mi-parcours du projet de mars à juin 2021. Le mandat du consultant était d'apprécier de façon objective l'état de mise en œuvre du projet, les difficultés rencontrées et de réajuster la stratégie et les objectifs du projet en fonction des résultats enregistrés, des changements intervenus dans le contexte national et celui de la GIRE. Dans la méthodologie déroulée, le consultant a pu réaliser des entretiens avec les acteurs institutionnels au niveau central et déconcentré ainsi que des usagers de l'eau et l'équipe du consortium. Les résultats préliminaires de l'évaluation ont fait l'objet d'une présentation lors de la deuxième session du comité national de suivi du projet. Le rapport de l'évaluation a été validé par les membres du consortium lors de la rencontre stratégique et opérationnelle de planification.

Les conclusions de l'évaluation indiquent que :

- sur le plan de la pertinence : le projet est pertinent par rapport au contexte et apporte des innovations dans la mise en œuvre de la GIRE au niveau local ;
- sur le plan de l'efficacité de l'approche de mise en œuvre : le consultant conclut à une bonne adaptation des approches du projet
- sur le plan de la performance du projet : le consultant note que les différentes composantes du projet ont connu une évolution à des degrés divers.

Les domaines de correction identifiés par le consultant portent principalement sur :

- la nécessité de reformulation de certains indicateurs du cadre logique pour être SMART ;
- la nécessité de prévoir un réaménagement favorisant l'équilibre budgétaire entre les domaines de résultats et des besoins émergents au niveau de chaque axe
- la nécessité d'améliorer la célérité d'exécution budgétaire

Voir le rapport final de l'évaluation à mi-parcours (PIECE 3).

- **La réalisation de l'audit de gestion financière du projet**

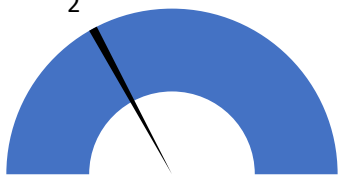
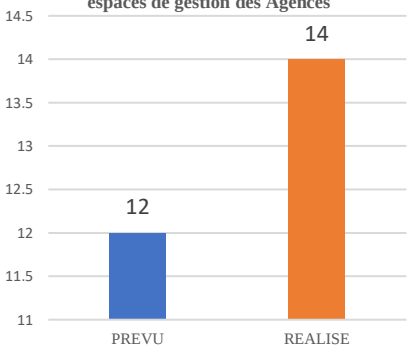
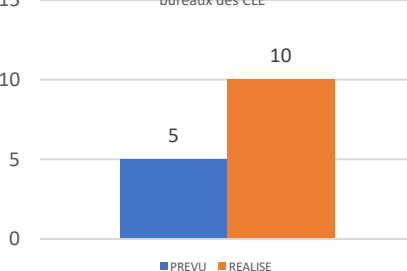
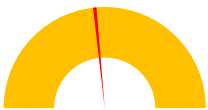
Le premier audit de gestion financière du projet a été réalisé de janvier à février 2021 par le Cabinet d'expertise comptable SECK DIARRA, approuvé par l'Union Européenne en remplacement du cabinet initialement prévu par le contrat de financement et dont le contrat avec WaterAid a expiré en 2019. L'audit a couvert les exercices 2018/19 et 2019/20.

Le rapport d'audit a été transmis à l'Union Européenne. Un plan d'action de mise en œuvre des recommandations de l'audit a été élaboré et mis en œuvre au cours de l'année 2020/21.

NB : Dans les sections qui suivent, nous présentons l'état de progression des indicateurs du projet sous forme de tableau de bord afin de faciliter la visualisation des efforts fournis. Le curseur marque le niveau de progression de l'indicateur avec l'affichage de la valeur actuelle en valeur absolue ou en pourcentage. La valeur de référence en 2018 et la cible visée en novembre 2022 sont indiquées en légende. Chaque illustration est accompagnée d'un commentaire qui explique la signification de l'indicateur et les éléments de compréhension de la valeur atteinte.

Résultat 1 : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG

L'examen des indicateurs liés au résultat 1 montre une bonne progression d'ensemble. De manière spécifique, la situation par indicateur est la suivante :

Nombre de CLE fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG  Point référence 2018: 0 Cible en 2022: 6	L'indicateur « Nombre de CLE fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG grâce au projet » mesure le cumul de CLE rendu fonctionnel par l'action du projet. La fonctionnalité du CLE est appréciée à travers la formation des membres des organes, la tenue d'au moins une rencontre statutaire au cours de l'année et la mise en œuvre d'un plan d'action. La cible visée en 2022 par le projet est d'atteindre au moins 6 CLE fonctionnels. A ce jour 12 CLE ont bénéficié d'une action de formation du projet, 2 CLE ont bénéficié de l'appui du projet pour la tenue de rencontre de bureau et 2 CLE ont déroulé un plan d'action. Le nombre de CLE fonctionnel dans l'espace de gestion de l'AEL et de l'AEG grâce au projet est de deux (02) CLE sur une cible de six (06) CLE. La situation sécuritaire a considérablement affecté le bon fonctionnement des CLE notamment ceux existant avant le démarrage du projet car ils sont essentiellement situation dans les parties les plus touchées (Djibo, Arbinda, Diapaga, ...)
Nombre de CLE existants dans les deux espaces de gestion des Agences  PREU: 12 REALISE: 14	L'indicateur relatif au « Nombre de CLE existants dans les deux espaces de gestion des Agences » donne le cumul des CLE mis en place à date dans les deux Agences de l'eau indépendamment du projet et du bailleur. La valeur référence en 2018 de l'indicateur est de 6 CLE dans les deux Agences. La valeur mesurée en novembre 2021 affiche 14 CLE sur 12 prévues, soit une progression de 133% par rapport à la valeur de référence. Le projet a contribué à la mise en place de 4 nouveaux CLE dans les espaces des deux Agences de l'eau soit respectivement 3 CLE à l'Agence de l'Eau du Gourma et 1 CLE à l'Agence de l'Eau du Liptako. La cible de 12 CLE est dépassée après 3 ans de mise en œuvre du projet et les 2 CLE en cours de mise en place porteront ce nombre à 16 d'ici la fin novembre 2022. Le niveau de l'indicateur démontre une intensification des actions de mise en place des CLE pendant la période du projet.
Nombre de formations reçues par les membres des bureaux des CLE  PREU: 5 REALISE: 10	L'indicateur « Nombre de formations reçues par les membres des CLE » informe sur les efforts de capacitation des leaders des CLE sur des sujets spécifiques. Les offres de formation permettent aux leaders d'accroître et d'asseoir leur leadership. La valeur de référence en 2018 était de 3 modules de formation dispensés en 3 sessions. La valeur mesurée au 30 novembre 2022 est de 8 modules de formation dispensés en 10 sessions au profit des CLE grâce au projet. La cible de 5 sessions de formations a été dépassée après 3 années de mise en œuvre. Ce qui montre que la plage de connaissance des acteurs des CLE a été élargie grâce au projet.
Pourcentage des rencontres statutaires de CLE tenu  Point référence 2018: 0% Cible en 2022: 90%	L'indicateur « Pourcentage des rencontres statutaires de CLE tenues » informe sur le respect des textes règlementaires du CLE. La référence de l'indicateur était fixée à 0% en 2018 et la cible visait 90%. Il est attendu par an de chaque CLE fonctionnel, 4 rencontres de bureau et 2 Assemblées générales. Au 30 novembre 2021, parmi les deux CLE fonctionnel, un (01) a pu tenue aussi bien les réunions de bureau qu'une assemblée générale. Le nombre de rencontre statutaire enregistré grâce au projet est de 5/12 soit 42%. Le circuit de financement des CLE demeure la principale difficulté au regard du statut actuel des CLE. D'où des débats au niveau sectoriel sur cette question.

Les sections suivantes donnent le détail de la mise en œuvre des activités du résultat 1.

Extrant 1.1- De nouveaux Comités Locaux de l'Eau sont mis en place

Le processus de constitution des CLE est fortement impacté par la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays et particulièrement dans la zone d'intervention du projet. Vu que le critère principal de choix de l'espace pour la constitution d'un CLE est basé sur la sécurité dans la zone les choix d'espace sont restreints.

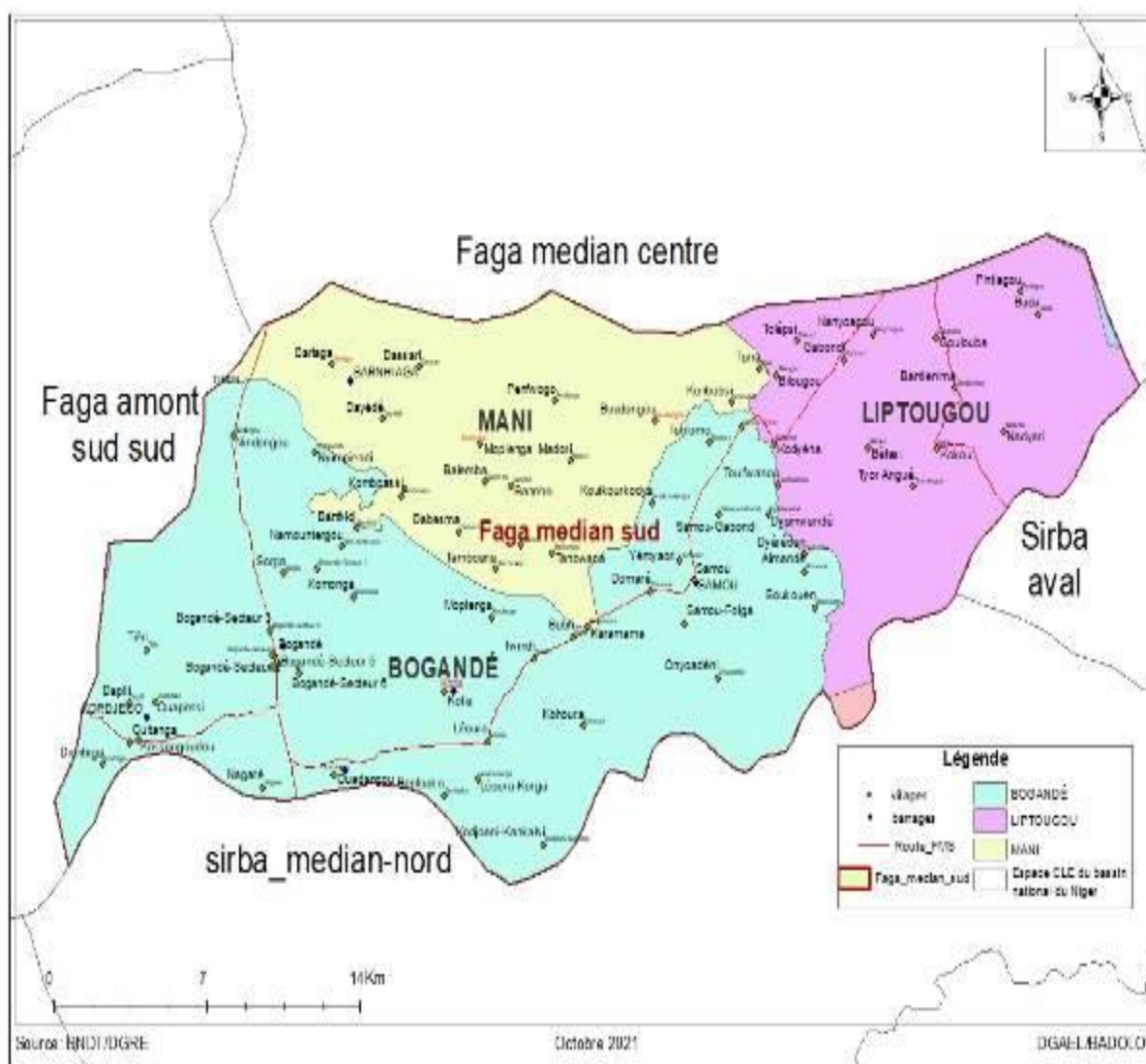
Pour la présente période, le processus de constitution de trois (03) CLE a été lancé par les deux Agences de l'eau. Deux (02) nouveaux CLE ont été effectivement constitués en fin novembre 2021 portant à quatre (04) le nombre de CLE mis en place avec l'appui du projet. Les deux nouveaux CLE ont été mis en place par l'Agence de l'eau du Gourma (AEG). Quant à l'Agence de l'eau du Liptako (AEL), elle a lancé le processus de mise en place d'un CLE mais ce processus est resté à la phase de validation du rapport diagnostic de l'espace du CLE. La constitution de ce CLE a été freinée par des incidents sécuritaires dans l'espace concerné (Bogandé, Liptougou et Manni). La suite de la mise en place de ce CLE se poursuivra à la quatrième année du projet.

Compte tenu des contraintes sécuritaires, certaines activités du processus ont été délocalisées hors de l'espace concerné.

A 1.1.1. – Réaliser les études préalables à la mise en place des Comités Locaux de l'Eau

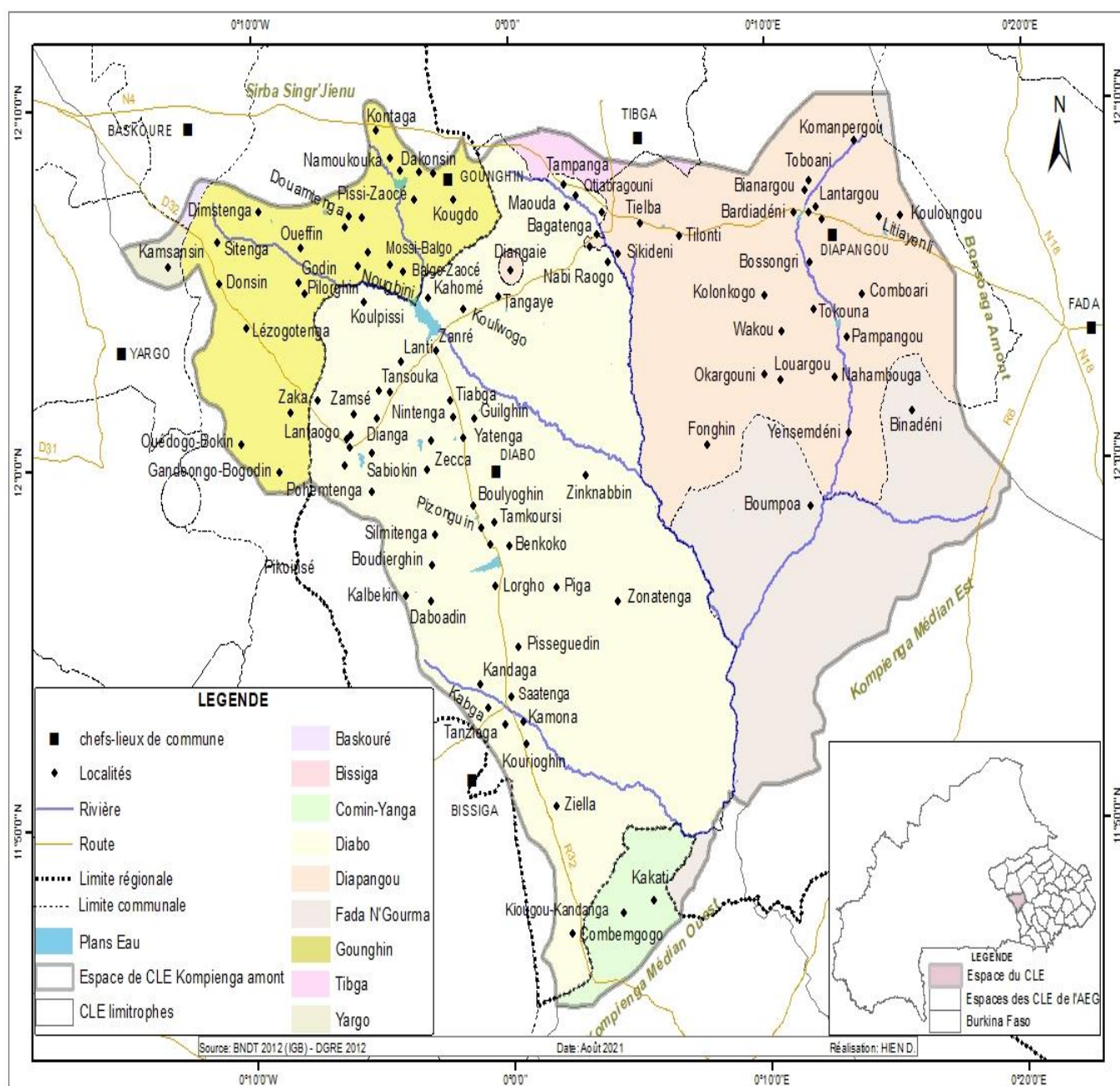
La démarche de constitution de CLE impose la connaissance de l'état de la ressource, les usages, les enjeux, les problématiques et les acteurs. Pour se faire, il est réalisé un diagnostic conjointement avec les acteurs concernés. L'équipe de pilotage de la constitution du CLE assure la facilitation du diagnostic en s'appuyant sur des enquêteurs formés.

Pour la période concernée, l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG) sur la base de critères pertinents a priorisé la mise en place des CLE dans les sous bassins Kompienga amont et Sirba médian Nord, tandis que l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) a priorisé la constitution d'un CLE sur le sous bassin Faga médian Sud. Ci-après les cartes de localisation des espaces de compétence des trois CLE.

CARTE 1 : Situation géographique du sous bassin Faga médian sud

Les limites de l'espace de compétence du CLE sur le sous bassin de la Faga médian Sud sont à cheval entre les communes de Bogandé, Manni et Liptougou. Ces communes relèvent administrativement de la province de la Gnagna dans la région de l'Est. La superficie de l'espace de la Faga médian Sud est estimé à 1748,58 km² pour une population d'environ 328 452 habitants³ dont 167 078 femmes et 55 553 ménages.

³ RGPH, INSD 2019

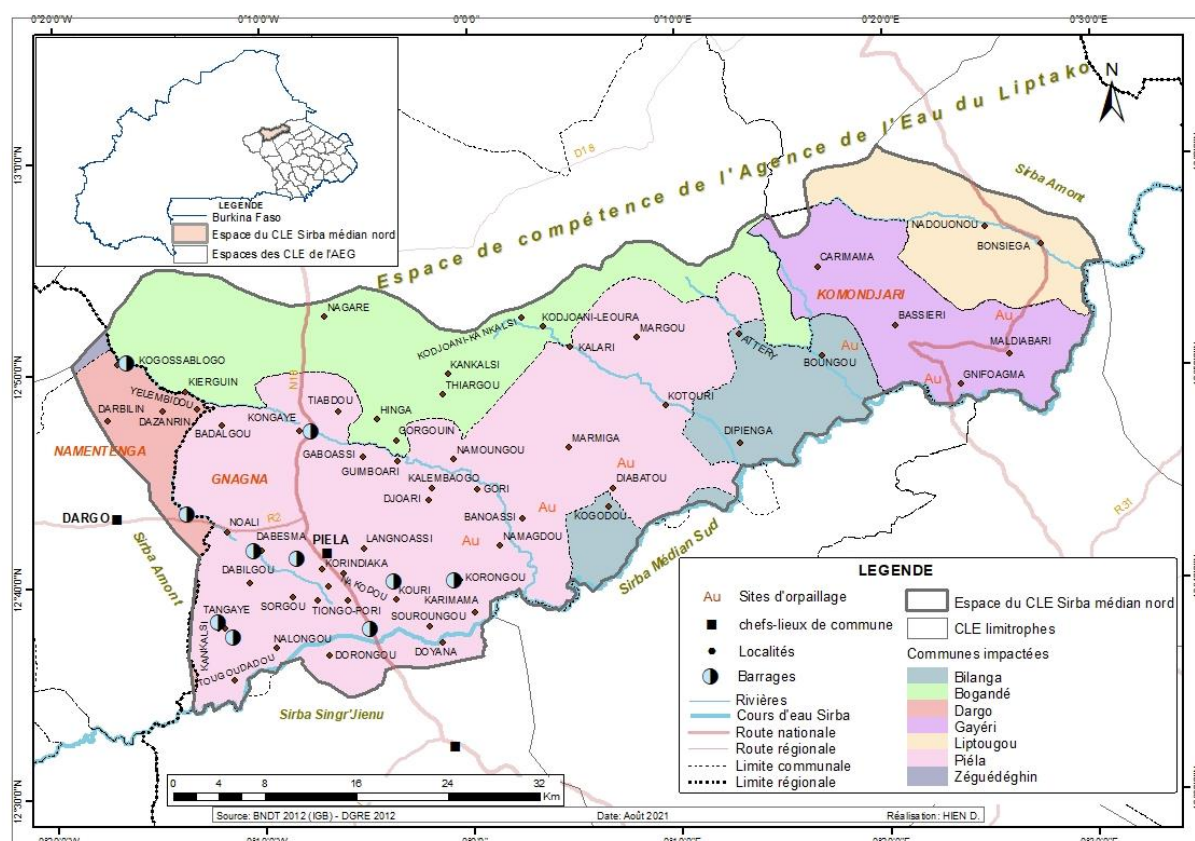
CARTE 2 : Situation géographique du sous bassin Kompienga amont

Le sous bassin Kompienga amont couvre :

- la commune de Comin-Yanga dans la province du Koulpélogo ;
- les communes de Diapangou, Diabo, Fada N’Gourma et Tibga dans la province du Gourma ;
- les communes de Baskouré, Gounghin et Yargo dans la province du Kouritenga ;
- la commune de Bissiga dans la province du Boulgou.

La superficie de cet espace est estimée à 1522,11 km² avec une population de 127 365 habitants⁴.

⁴ INO 2019

CARTE 3 : Situation géographique du sous bassin Sirba médian nord

Le sous bassin Sirba médian nord couvre les communes de :

- Dargo et Zéguedéghin dans la province du Namentenga ;
- Gayéri dans la province de la Komondjari ;
- Bilanga, Bogandé, Liptougou et Piéla dans la province de la Gnagna.

La superficie de cet espace est estimée à 2 129,09 km^2 avec une population d'environ 160 999 habitants⁵. Les collectes de données pour l'établissement du diagnostic des trois espaces de compétence des CLE ont été réalisées par les Agents des services déconcentrés issus de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Eau et des points focaux Eau et assainissement des mairies concernées. Le tableau ci-après donne les indicateurs sur les effectifs d'enquêteurs mobilisés par espace et leur profil.

TABEAU 2 : Effectif et profil des enquêteurs pour l'établissement des diagnostics des espaces de CLE

PROFIL PAR SOUS BASSIN	Faga amont sud	Kompienga amont	Sirba amont nord	Total d'enquêteur mobilisé
Agent de l'Agriculture	0	1	1	2
Agent de l'eau	1	1	0	2
Technicien communal	6	4	2	12
TOTAL	7	6	3	16

⁵ RGPH, INSD 2019

- **La collecte des données**

Les Enquêteurs ont bénéficié d'une session de formation sur la compréhension des 4 guides d'entretien et sur la collecte de données à l'aide de smartphone et de la plateforme mWater. Les formations des enquêteurs ont été organisées à Kaya du 26 au 29 janvier 2021 par l'Agence de l'Eau du Liptako et du 27 au 29 janvier 2021 à Tenkodogo par l'Agence de l'Eau du Gourma.

La collecte de donnée sur le terrain s'est déroulée du 1^{er} au 10 février 2021 dans les sous bassins versants Kompienga Amont et Sirba Médian Nord. En plus des enquêteurs, les équipes des Agences de l'Eau ont assuré la supervision et la collecte de données complémentaires auprès des services administratifs et techniques déconcentrés. Le tableau ci-après donne l'échantillon d'acteurs auprès duquel les données ont été collectées.

TABLEAU 3 : Echantillon de l'enquête pour le diagnostic conjoint des trois espaces de CLE

NOMBRE DE PERSONNES ENQUETES	Guide collectivité et prefecture	Guide leaders communautaire	Guide usagers	Guide services techniques déconcentrés	TOTAL
Espace Faga median sud	03	26	79	11	119
Espace Kompienga amont	8	60	45	25	138
Espace Sirba median nord	7	49	32	21	109

La principale faiblesse de la collecte de données reste l'absence d'entretien spécifique avec le groupe des personnes vulnérables tels que les organisations féminines ou les organisations des personnes vivant avec un handicap. Cette situation avait été constatée lors de la rencontre de capitalisation de la constitution des CLE pilotes mais elle n'a pas été corrigée par manque d'anticipation sur l'élaboration des outils.

- **La validation du rapport diagnostic**

Le traitement, l'analyse des données et la rédaction des rapports de diagnostic conjoint des espaces concernés ont été assurés par l'équipe des Agences de l'Eau.

Ainsi, l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG) a organisé du 02 et 03 septembre 2021 les ateliers de validation des rapports de diagnostic conjoint des sous bassins de la Sirba médian nord et de la Kompienga amont à Tenkodogo. Les deux ateliers ont regroupé 57 participants issus des services techniques déconcentrés des provinces concernées, des collectivités territoriales impactées par les deux sous bassins versants et des usagers de l'eau ainsi que les représentants de l'Agence de l'Eau du Gourma.

Quant à l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) elle a organisé l'atelier de validation du rapport diagnostic du sous bassin de la Faga médian sud le 22 octobre 2021 à Kaya. Cet atelier a regroupé 28 participants issus des services techniques déconcentrés, des usagers et des collectivités des provinces concernées ainsi que les membres du consortium.

Les trois rapports de diagnostics ont été validés par les acteurs des différents espaces concernés.

La principale difficulté liée à la réalisation des études diagnostiques a été le non-respect du calendrier prévisionnel qui a été surtout impacté par la recrudescence de l'insécurité dans les espaces de compétence des deux agences de l'eau.

Voir les rapports diagnostics conjoint de l'espaces des CLE (PIECE 4, 5&6).

A 1.1.2. – Tenir les ateliers de mise en place des Comités Locaux de l'Eau

La constitution des deux (02) nouveaux CLE a nécessité l'organisation de rencontres d'information pour le portage du projet CLE, la tenue de concertations préalables entre les acteurs et l'organisation d'Assemblée générale constitutive. Pour chaque CLE constitué, il a été successivement organisé un (1) atelier de lancement, un (1) atelier de mobilisation/concertation pour le collège des Usagers, un (1)

atelier conjoint de mobilisation/concertation des collèges de l'administration et des collectivités et une (1) Assemblée générale constitutive.

- **L'atelier de lancement du processus de mise en place des CLE**

A l'issue de l'étude de capitalisation des processus et pratiques de mise en place et de fonctionnement des CLE, il a été retenu d'organiser au démarrage du processus de constitution un atelier de lancement qui fait office de modalité d'information des acteurs des espaces identifiés. L'intérêt pour cette activité est de susciter l'adhésion et l'appropriation du processus par les acteurs eux-mêmes.

Les processus de constitution des CLE sur les trois espaces identifiés ont été lancés à travers deux ateliers de lancement organisés par les Agences de l'Eau. L'Agence de l'Eau du Liptako a organisé le lancement du processus de constitution du CLE sur l'espace Faga médian sud le 22 janvier 2021 à Bogandé.



PHOTO .3 : Vue du présidium lors du lancement du processus de mise en place du CLE Faga amont sud à Bogandé

L'Agence de l'eau du Gourma a organisé un atelier pour lancer le processus de constitution des CLE sur les espaces Kompienga amont et Sirba médian nord en regroupant les acteurs des deux espaces à la même cérémonie. L'atelier s'est tenue le 25 janvier 2021 dans la salle polyvalente de Tenkodogo avec la participation de soixante-trois (63) personnes dont huit (8) femmes issues des services administratifs provinciaux et départementaux, des services techniques provinciaux, des autorités communales des communes concernées, des Organisations de la société civile identifiées lors du diagnostic conjoint et les membres du consortium. La cérémonie a été présidée par madame la Haut-Commissaire du Kourittenga, représentant monsieur le Gouverneur de la région du Centre-Est.



PHOTO .4 : Vue du Présidium lors du lancement du processus de mise en place des CLE Sirba médian nord et Kompienga amont avec Mme la Haut Commissaire du Kourittenga et les représentants de AEG et WaterAid



PHOTO .5 : Vue des participants de l'atelier de lancement des du processus de mise en place des CLE Sirba amont Sud et Kompienga amont

Lors de ces différentes cérémonies, les Agences de l'Eau ont procédé à la présentation des espaces identifiés avec les critères de choix, la présentation de la démarche de constitution d'un CLE et la présentation de l'approche fondée sur les droits humains (AFDH). Ces thématiques recouvrent les informations préalables nécessaires à fournir aux acteurs pour leur meilleure implication et leur appropriation du projet. Un des avantages constatés dans l'organisation de ces ateliers de lancement est la mutualisation des réflexions entre acteurs de différents secteurs. Il en ressort un certain nombre de propositions et suggestions spécifiques qui améliorent la conduite du processus. Les participants ont convenu de :

- travailler à une meilleure appropriation du rôle et des responsabilités du CLE par tous les acteurs ;
- accélérer le processus de mise en œuvre des actions de protection des ressources en eau par les CLE après leur mise en place ;
- renforcer la communication sur les devoirs des membres des CLE.

• Les ateliers de mobilisation et concertation des acteurs

Les concertations directes avec les acteurs pour la constitution de CLE se font à travers des ateliers de mobilisation et de concertation. Cet atelier se tient par collège d'acteur notamment un atelier spécifique pour le collège des « Usagers » et un atelier spécifique regroupant les collèges de « l'Administration et des services techniques déconcentrés » et des « Collectivités ». Cette approche se justifie principalement par le souci d'homogénéité des profils et du niveau de compréhension des acteurs.

Au total, quatre (04) sessions de mobilisation et concertation ont été tenues pour la constitution des deux nouveaux CLE. Le tableau ci-après donne quelques indications sur la période et les participants.

TABEAU 4 : Informations sur les ateliers de mobilisation et concertation tenus

Espace de constitution de CLE	Session de mobilisation/concertation	Date	Nb de participant	Nb de femmes	% de participation féminine
Sirba médian nord	Session avec le collège des usagers	21/09/2021	14	1	7%
	Session avec le collège de l'administration et collectivité	22/09/2021	16	0	0%
Kompienga amont	Session avec le collège des usagers	23/09/2021	18	4	22%
	Session avec le collège de l'administration et collectivité	24/09/2021	17	0	0%
TOTAL			65	5	8%

La mobilisation des acteurs est une modalité qui vise à susciter une prise de conscience des acteurs sur l'état des lieux de la ressource, les enjeux et les problématiques de la ressource afin que ceux-ci s'engagent dans la mise en place du CLE. A cet effet, les échanges lors des ateliers de mobilisation ont porté sur :

- l'approche Gestion intégrée des ressources en eau ;
- l'état des lieux, les enjeux et problématiques des ressources en eau dans les sous bassins versants ;
- les étapes de constitution du CLE.

Lorsque les membres du collège d'acteurs s'engagent dans la dynamique de constitution du CLE, ils entreprennent les concertations à l'interne afin de désigner les représentants du collège à l'Assemblée générale du CLE. Afin d'éviter tout gigantisme, la taille de l'assemblée générale du CLE a été fixée à 30 minimum et 60 maximum. La désignation des représentants du collège doit respecter les critères de localité et de genre. L'Agence de l'Eau définit au préalable le quota de représentants pour chaque collège dans l'Assemblée générale et les membres du collège procèdent aux tractations à l'interne. Le tableau ci-après donne la représentation par collège et par genre dans les Assemblées générales des deux CLE.

TABLEAU 5 : Composition de l'Assemblée générale constitutive des deux nouveaux CLE

Espace de constitution de CLE	Administration et STD			Collectivités			Usagers			Total des membres		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
AG CLE Kompienga amont	13	13	0	3	3	0	19	17	2	35	33	2
AG CLE Sirba médian nord	8	8	0	6	6	0	16	15	1	30	29	1
TOTAL	21	21	0	9	9	0	35	32	3	65	62	3

Les femmes sont faiblement représentées dans les deux Assemblées générales avec seulement 6% pour la Kompienga amont et 3% pour la Sirba médian nord.

Sur les quatre (4) Comités locaux de l'Eau (CLE) constitués avec l'appui du projet, les femmes sont représentées à seulement 10% dans les Assemblées générales. Cette faible participation est affectée par :

- la faible représentation des femmes dans les services administratifs et techniques des secteurs concernés ainsi que dans les organes des collectivités (conseil municipal, CVD, ...) ;
- la réticence des hommes à accorder les premiers rôles aux femmes ;
- le format de constitution des CLE avec trois (3) collèges qui met les femmes sur le même pied d'égalité que les hommes dans un contexte où elles partent avec un large handicap par rapport aux hommes.

Le projet entend capitaliser l'expérience d'appui à la mise en place des CLE et proposer des pistes d'intégration du genre dans la constitution du CLE.

• Les Assemblées générales constitutives des CLE

L'Assemblée générale constitutive marque l'aboutissement du processus de concertation pour la constitution du CLE. Elle permet aux acteurs d'adopter de manière consensuelle les textes régissant le fonctionnement du cadre. Les missions et les moyens d'action du CLE y sont convenus.

Le déroulement de l'Assemblée générale comprend deux étapes : la première étape consiste à l'adoption des textes et la seconde étape consiste à la désignation des responsables dans les organes définis. Actuellement, les organes et les postes à pourvoir tendent vers une harmonisation au niveau national. Ainsi, il est admis que chaque CLE comporte :

- un bureau exécutif
- une commission de programmation, d'animation et de suivi (CPAS) ;
- une commission de contrôle

Selon les situations, la composition du bureau exécutif et le nombre de membre de la CPAS peu différer. L'Assemblée générale constitutive du CLE du sous bassin versant Sirba médian nord s'est tenue le 25 octobre 2021 à Tenkodogo sous la présidence du Haut-Commissaire de la province de la Gnagna. Le CLE a pris la dénomination de CLE Sirba Taanyenma qui signifie en langue Gulmantchema « Union pour la bonne gestion de l'eau ». Le bureau du CLE Taanyenma est présidé par le maire de la commune de Piéla. Il est composé de 07 membres dont 01 femme.

L'assemblée générale constitutive du CLE du sous bassin versant de la Kompienga amont s'est tenue le 27 octobre 2021 à Tenkodogo sous la présidence du Gouverneur de la région du Centre-Est. Les acteurs de l'espace ont décidé de baptiser leur cadre « CLE Kompienga Zemstaaba » qui fait référence à « l'entente dans la gestion de l'eau ». Le bureau du CLE Kompienga Zemstaaba comporte 07 membres dont 02 femmes. Il est présidé par le maire de la commune de Diabo.

Le tableau ci-après donne par Comité Local de l'Eau, la composition des organes et la représentativité des femmes dans les organes.

TABLEAU 6 : Composition des organes des CLE Sirba Taanyenma et Kompienga Zemstaaba

	CLE Sirba Taanyenma						CLE Kompienga Zemstaaba						TOTAL	
	Bureau exécutif		CPAS		Cellule de Contrôle		Bureau exécutif		CPAS		Cellule de Contrôle			
	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F
Administration & STD	2	0	9	0	3	1	2	0	5	0	3	1	24	2
Collectivités	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	4	0
Usagers	3	1	0	0	4	0	3	2	0	0	2	0	12	3
TOTAL	7	1	9	0	7	1	7	2	5	0	5	1	40	5

La représentativité des femmes dans les organes des CLE constitués reste faible avec seulement cinq (05) femmes dans les deux bureaux exécutifs. La présidence des CLE est attribuée aux hommes. Les femmes sont élues aux postes trésorière générale et de responsable à la mobilisation féminine.

A.1.1.3 Organiser les cérémonies d'installation des CLE

Les nouveaux CLE ont été officiellement installés par les autorités administratives compétentes.

L'installation des membres du CLE Sirba Taanyenma s'est déroulé le 26 octobre 2021 à Tenkodogo sous la présidence de monsieur le Gouverneur de la région du Centre-Nord,

La cérémonie d'installation du CLE Kompienga Zemstaaba s'est déroulée le 28 octobre 2021 à Tenkodogo et a été présidée par monsieur le Haut-Commissaire de la province du Koulpélogo, représentant le Gouverneur de la région du Centre-Est.



PHOTO 6 : Photo de famille du bureau installé du CLE Sirba Taanyenma par monsieur le Gouverneur du Centre-Nord au centre



PHOTO 7 : Photo de famille du bureau installé du CLE Komienga Zemstaaba par monsieur le Haut-commissaire du Koulpélogo au centre

A.1.1.4 Mettre en place les relais communautaires dans deux sous-bassins modèles

Dans le cadre de ce projet, 50 villages ont été identifiés dans les espaces des CLE pilotes Nima Zaabo et Sirba Amont à raison de 25 villages par CLE afin de dérouler l'initiative. Le processus d'identification des relais communautaires a été conduit entre avril et juin 2021 par les membres des Commissions de programmation d'animation et de suivi (CPAS) des deux CLE. Au total, 98 relais communautaires dont 49 femmes ont été identifiés et formés dans 49 villages. L'identification des relais dans le village de Kobouré (Boulssa), n'a pu être menée pendant la période compte tenu d'un problème de coordination au niveau de la CPAS.

L'identification de relais communautaires s'effectue par la communauté concernée en assemblée générale villageoise avec la facilitation des membres de la CPAS. Les principaux critères d'identification sont :

- la parité homme/femme ;
- la résidence dans le village ;
- la capacité d'écrire et de lire en français ou en langue nationale ;
- l'engagement volontaire.

LE CLE NIMA ZAABO PROCEDE A LA MISE EN PLACE DES RELAIS COMMUNAUTAIRES DANS 25 VILLAGES PILOTES DE SON ESPACE DE COMPETENCE



Le besoin d'information sur l'eau n'est pas seulement une



nécessité pour les concepteurs et les planificateurs. Les communautés à la base ont elles aussi besoin de l'information sur l'eau pour prendre les décisions éclairées et rentabiliser la fonction de l'eau. C'est dans ce cadre que le CLE Nima Zaabo a procédé à l'identification de deux binômes volontaires et bénévoles (homme/femme) dans chacun des villages pilotes pour le suivi des ressources en eau.

Ce processus d'identification a été conduit par les membres de la CPAS du CLE avec de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) et

WaterAid. Les 49 volontaires seront initiés à la lecture, l'enregistrement de données, le tracé et l'interprétation graphique de données de suivi pluviométrique à l'aide de pluviomètre paysan et de suivi de la fluctuation d'eau dans un puits témoin à l'aide de sonde à sifflet. Ce suivi permettra à chaque village de disposer annuellement d'informations sur les indicateurs relatifs au début et à la fin des pluies, le mois le plus pluvieux, le mois le moins pluvieux, les poches de sécheresse, les fortes pluies, la remontée d'eau dans les puits, la période statique du niveau d'eau, la période de baisse, la période de tarissement du puits, la durée d'eau dans les puits etc. Ces informations vont être partagées avec la communauté, le CLE et l'Agence de l'Eau et permettront d'ajuster le calendrier agricole, de transhumance et de donner des alertes sur les risques de catastrophe.

Cette initiative est appuyée par le projet « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le consortium de structures composé de WaterAid, les Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et l'Association, Eau, Développement et Environnement (AEDE).

Extrait du Bulletin d'information du projet n° 00 de Juin 2021

Ces relais ont assuré le suivi de la pluviométrie dans 47 villages. Le pluviomètre du village de Tensobentenga (Commune de Kogho) a été endommagé pendant l'installation ? l'implantation du pluviomètre dans le village de Timissi (Commune de Tougouri) n'a pas pu se faire à cause du défaut de fabrication du support et les relais du village de Kobouré (Boulsa) n'ont pas été identifiés et formés pendant la période. Le support a été remplacé après la saison pluvieuse. Le pluviomètre cassé n'a pas pu être remplacé par manque de disponibilité.

La section A 3.1.2 du rapport revient sur l'implantation des pluviomètres.

Extrait 1.2 - Les CLE ont les capacités nécessaires pour jouer leur rôle dans la GIRE

La formation des membres des CLE est un impératif pour assurer les conditions d'une bonne exécution des fonctions du CLE. A cet effet, le projet a inscrit plusieurs modules de formation dans son plan de formation notamment à l'endroit des deux CLE modèles. Pour la présente période, trois (03) sessions spécifiques de formation à l'endroit des CLE modèles ont été organisées. Chaque Agence de l'eau (AEG et AEL) a organisé une session de formation sur les techniques de désignation, d'implantation et de tracé graphique au profit des membres du CPAS. WaterAid a organisé une session conjointe des membres du CPAS sur l'utilisation de la plateforme mWater pour le recueil des données. Ces formations ont permis de renforcer les capacités de 13 membres des CPAS et de six (6) membres des bureaux exécutifs sur les techniques d'implantation de pluviomètre, le tracé et l'analyse de données ainsi que la collecte de données à l'aide de la plateforme numérique mWater.

Les sections suivantes donnent le point de la mise en œuvre des activités spécifiques de formation à l'endroit des membres des CLE.

A.1.2.1 Former des membres des Comités Locaux de l'Eau sur leurs rôles

La formation sur le rôle et les responsabilités du CLE intervient après la constitution du CLE pour donner aux membres nouvellement élus d'avoir la portée de leurs missions et attributions.

Pour la période concernée, le projet n'a pas formé de membre de CLE sur leurs rôles et responsabilités quand bien même ces sessions étaient inscrites dans le programme. Le retard accusé dans la mise en place des trois CLE n'a pas permis d'organiser ces sessions dans la période concernée. L'organisation des sessions sur les rôles et responsabilité du CLE est en cours de préparation pour les membres des deux CLE constitués.

A.1.2.2 Mettre en œuvre un plan de formation des CLE et des autres acteurs des agences

La mise en œuvre du plan de formation des CLE s'est poursuivie avec l'organisation de formation technique.

Les membres des Commission de programmation, d'animation et de suivi (CPAS) ont bénéficié au cours de la période, de formations spécifiques pour acquérir les compétences nécessaires à l'application de l'approche de sécurisation des ressources en eau. Ainsi chaque Agence de l'Eau a organisé une session de formation sur le processus de désignation des relais communautaires, les techniques d'implantation de pluviomètre, de tracée graphique et d'interprétation des données.

L'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) a organisé sa session de formation du 28 au 29 avril 2021 dans la salle des fêtes de la mairie de Boulssa avec 08 participants dont 05 membres de la CPAS et 02 membres du bureau exécutif du CLE.



PHOTO 8. : les participants à la formation à Boulssa sur l'implantation de pluviomètre, le tracé et l'interprétation des données en travaux de groupe

L'Agence de l'Eau du Gourma (AEG) a organisé sa session de formation du 19 au 21 mai 2021 à Koupéla avec 11 participants dont 08 membres de la CPAS et 03 membres du Bureau du CLE.



PHOTO 9 : le formateur en demonstration de mesure du niveau d'eau à l'aide de sonde électrique lors de la formation à Koupéla sur la technique de designation des relais, l'implantation et l'interpretation des données

En outre, WaterAid a organisé le 14 octobre à Koupéla une session spécifique sur mWater au profit des membres de la CPAS afin que ces derniers puissent utiliser la plateforme pour recueillir les données pluviométriques auprès des relais communautaires.

Le bilan synthétique de la mise en œuvre du plan de formation des CLE depuis le démarrage du projet est donné dans le tableau ci-après.

TABLEAU 7 : Effectif des participants membres de CLE touchés par les formations réalisées (2018à 2021)

EFFECTIF PAR THEME	TOTAL	REPARTITION PAR SEXE		% femme	REPARTITION PAR ORGANES		
		H	F		BE	CPAS	CC
GIRE	112	77	35	31%	105	7	0
Rôle et responsabilité	49	44	5	10%	30	13	6
Planification, gestion et suivi-évaluation	30	27	3	10%	19	8	3
Gestion financière et mobilisation de ressource	77	67	10	13%	58	13	6
Technique de protection des berges	19	17	2	11%	11	5	3
AFDH	53	43	10	19%	53	0	0
Prevention et gestion de conflit	38	33	5	13%	27	8	3
Approche sécurisation des ressources en eau	16	15	1	6%	3	13	0
Technique d'implantation de pluviomètre, de tracer et d'interprétation de données	19	19	0	0%	6	13	0
Collecte de données à l'aide de la plateforme numérique mWater	12	12	0	0%	0	12	0

H : Homme, **F** : Femme, **BE** : Bureau exécutif, **CPAS** : Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi, **CC** : Commission de Contrôle.

Les données du tableau n'excluent pas les multiples participations à des thèmes de formation pour les différents membres de CLE. La faible représentativité des femmes dans les organes des CLE entraine une faible participation de celles-ci lors des sessions de formation.

A.1.2.3 Appuyer les CLE pour leur fonctionnement effectif et efficace (dynamisation)

Au cours de la période, l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) a procédé à l'accompagnement du CLE Nima Zaabo pour la tenue de deux Assemblées générales et d'une réunion du bureau exécutif. Ces accompagnements participent à la dynamisation des CLE. Au cours de ces rencontres, les membres du CLE ont pu échanger sur le programme d'activités du CLE et son état de mise en œuvre. Le bilan présenté fait ressortir plusieurs points de satisfaction liés à :

- l'élaboration d'un plan d'action annuel 2020/21 ;
- la signature d'un protocole de financement du plan d'action du CLE avec l'Agence de l'eau du Liptako ;
- la formation des membres des organes du CLE sur la GIRE, leur rôles et responsabilité, la gestion financière, la mobilisation des ressources, la protection des ressources et la planification ;
- la formation des membres de la CPAS sur la sécurisation des ressources en eau ;
- la visite du consortium du site du barrage de Zéguédéguin identifié pour l'aménagement suivi d'échanges avec les autorités coutumières ;
- l'élaboration conjointe de la feuille de route pour l'aménagement du barrage de Zéguédéguin ;
- le traitement de deux sites de ravins ;
- la réalisation d'une clôture grillagée en vue du reboisement sur une portion en amont du barrage de Zéguédéguin pour freiner l'ensablement ;
- la mise en place des relais communautaires ;
- l'appui aux relais communautaires pour le suivi de la pluviométrie.

Les difficultés relevées portent sur :

- le non-déblocage de la deuxième tranche du protocole de financement dû aux difficultés de réception des travaux (contexte sécuritaire) ;
- la crise sécuritaire qui empêche l'Agence de l'Eau de faire le suivi des réalisations ;

Les membres du CLE ont effectué une visite du site du barrage de Zéguédéguin qui a été endommagé pendant la saison pluvieuse.



PHOTO 10. : les membres du CLE Nima Zaabo lors de l'Assemblée Générale



PHOTO 11 : Visite du barrage de Zeguedeguin par les membres du CLE Nima Zaabo

A.1.2.4 Appuyer les actions d'échanges et de partage de connaissances

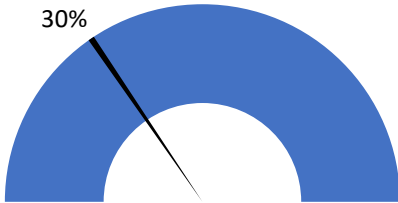
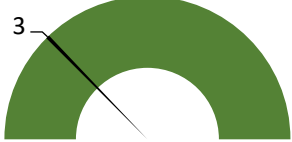
Les membres du consortium ont tenu conjointement avec l'équipe du SP/ONAPREGECC une rencontre d'échanges et de capitalisation de la mise en œuvre du protocole de collaboration entre le projet et le SP/ONAPREGECC. Cette rencontre s'est tenue le 18 juin 2021 dans la salle de réunion de WaterAid avec 10 participants. Les échanges ont permis de dégager les succès, les insuffisances, de tirer les leçons et de formuler des recommandations. Le tableau ci-après donne la synthèse des travaux.

TABLEAU 8 : Synthèse des travaux de l'atelier d'échanges sur la mise en œuvre du protocole de collaboration du projet avec le SP/ONAPREGECC

SUCCEs	INSUFFISANCE	LECONS	RECOMMANDATIONS
- Bonne mobilisation des acteurs lors des sessions de formation - Bonne appropriation des outils de gestion de conflits par les acteurs ; - Bonne connaissance des missions de l'Observatoire et de la GIRE par les acteurs locaux ; - Bonne collaboration entre WaterAid et SP/ONAPREGECC ; - Capacité d'adaptation des acteurs (formateurs lors des sessions) ; - Capacités du SP/ONAPREGECC à intégrer les actions de l'eau dans ses outils ; - Large implication des acteurs lors des sessions de formation ; - Fort engagement des autorités locales dans la conduite des activités ; - Bonne partage d'information (création de groupe WhatsApp par exemple).	• Non prise en compte de la traduction lors de certaines sessions de renforcement des capacités ; • La non transmission des plans d'actions par certains observatoires ; • La non intégration de la méconnaissance des participants sur la GIRE lors des sessions de formation ; • La limite des outils adaptés (Boîte à images) au contexte local lors des sessions de formation ; • Les contraintes budgétaires (pour la prise en charge de certaines autorités : gouverneur, ...) ; • L'insuffisance de la participation des agences de l'eau ; • La Faible implication des Directions Régionales des Droits Humains : les DR sont plus proches et peuvent être un appui au niveau local pour le suivi et elles peuvent également capitaliser à leur niveau.	- Le dispositif de prévention et de gestion des conflits bien qu'ayant été créé officiellement depuis 2015, les acteurs sensés l'animer au niveau local ne sont ni informés de son existence ni de leur appartenance à ce dispositif. Cette situation est liée à l'insuffisance d'information et aux contraintes budgétaires que rencontre le SP/ONAPREGECC pour la vulgarisation ; - Les ODPREGECC, OVPREGECC et les CLE peuvent constituer des acteurs d'un même système d'alerte en matière de conflit lié à l'eau en partageant les informations et en s'appuyant mutuellement pour la prévention et la gestion des conflits. D'ailleurs, les membres des démembrements de l'observatoire et du CLE sont les mêmes, il s'agit des agents de l'administration publique, des collectivités territoriales, et des usagers/communautés ; - Suivi permanent des démembrements ayant bénéficié des sessions de formation pour des actions de prévention et gestion des conflits communautaires ; - La responsabilisation des ODPREGECC pour l'installation et la formation des observatoires villageois.	- Poursuivre la collaboration ; - Poursuivre les activités en relation avec le plan d'action des ODPREGECC (Installation, sensibilisation etc.) ; - Conduire les émissions radios pour la mise en œuvre des plans d'actions ; - Prévoir le budget pour la réalisation des activités portant sur la tenue des sessions statutaires, l'accompagnement pour la mise en œuvre des plans d'actions ; - Mise en place d'un groupe de travail entre WABF, SP et les Agences de l'Eau pour l'intégration de l'aspect GIRE dans les modules de formation et l'élaboration des boîtes à outils ; - Veiller à la capitalisation des expériences acquises des résultats atteints dans le cadre de cette collaboration (note synthèse) ; - Procéder au remplacement du point focal prévention et gestion des conflits communautaires au niveau de l'AEL ; - Renforcer la synergie entre les démembrements de l'observatoire, le SP ONAPREGECC et les agences au-delà du cadre du projet GIRE-UE.

Résultat 2 : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG

Le suivi des indicateurs relatifs aux risques de conflits, de pollution et de dégradation de la ressource montre un bilan mitigé. La mise en œuvre du volet réduction des risques de conflits est satisfaisante. En revanche le volet lié à réduction des risques de pollution et de dégradation des ressources en eau connaît une faible mise en œuvre. Le niveau de progression des indicateurs est le suivant :

% de conflits liés à l'eau gérés dans l'espaces de compétence des CLE pilotes  Point référence 2018: ND Cible en 2022: 60%	L'indicateur relatif au « % de conflits liés à l'eau gérés dans l'espaces de compétence des CLE pilotes » mesure les efforts du projet à trouver une issue aux conflits identifiés. Sur la base des conflits liés à l'eau identifiés, l'indicateur indique une proportion de 30% des conflits liés à l'eau qui ont pu être gérés avec le concours du projet. Cette proportion représente 3 conflits liés à l'eau gérés sur 10 recensés par les observatoires villageois de prévention et de gestion de conflits communautaires (OVPREGECC). Le projet vise un ratio de 60% d'ici la fin du projet. Les conflits qui n'ont pas pu être pris en charge par les mécanismes du projet s'avèrent d'un niveau de complexité nécessitant des interventions multiples.
Nombre de site restauré grâce au projet  Point référence 2018: 0 Cible en 2022: 12	L'indicateur relatif au « Nombre de sites restauré grâce au le projet » renvoi aux sites traités grâce au financement du projet. Sur la période, le projet a financé 3 sites situés en amont de barrage ont été traités afin de freiner l'érosion et l'ensablement. Il s'agit principalement de traitement de ravine et de cordon pierreux sur les berges des barrages de Thion et de Zéguedéguin. Le faible nombre est lié au retard dans le financement des activités de protection compte tenu des discussions sur les modalités appropriées.
Nombre de projets de protection et de préservation des ressources en eau financés  Point référence 2018: ND Cible en 2022: 5	L'indicateur relatif au « Nombre de projets de protection et de préservation des ressources en eau financés » est à un (01) projet financé sur 5 projets prévus. Le processus d'octroi de subvention pour la protection des ressources en eau est confronté à la question du statut des comités locaux de l'eau (CLE). Les risques financiers sont importants car le CLE n'a pas de personnalité juridique et compte tenu de la crise sécuritaire, le suivi des activités terrain est assez complexe. L'équipe technique et celle des finances ont convenu de procéder à la mise à disposition de fonds par tranche afin de minimiser les risques. Cela impacte sur l'efficacité de l'exécution des activités sur le terrain.

% de projet de protection et de préservation des ressources en eau mises en œuvre par des Associations de femmes et de jeunes  0%	L'indicateur relatif au « % de projet de protection et de préservation des ressources en eau mises en œuvre par les associations de femmes et de jeunes » qui mesure les efforts de participation des associations de développement à la mise en œuvre de la GIRE est à un niveau zéro. Le projet n'a pas pu financer d'association pour la protection de la ressource malgré la validation d'une directive pour la sélection des associations. Une modification de stratégie est en cours.
Nombre de mécanisme appuyé  100% Point référence 2018: 0 Cible en 2022: 1 (100%)	L'indicateur relatif au « Nombre de mécanisme appuyé » se réfère aux efforts du projet pour opérationnaliser les mécanismes de prévention et de gestion de conflit. Le projet a apporté un appui à la mise en œuvre du plan d'action de trois (03) Observatoires départementaux de prévention et de gestion de conflits communautaires (ODPREGECC) et 64 Observatoires villageois de prévention et de gestion de conflits communautaires (OVPREGECC). Avec l'appui du projet, les capacités des observatoires préventions et de gestion de conflits au niveau régional, provincial et départemental de la zone des CLE modèles ont été renforcés
% de femmes participant à l'animation du mécanisme de prévention et de gestion de conflits  3% Point référence 2018: ND Cible en 2022: 10%	L'indicateur relatif au « % de femmes participant à l'animation du mécanisme de prévention et de gestion de conflits » mesure la participation des femmes dans la prévention et gestion des conflits. Le ratio enregistré de représentation féminine dans les OVPREGECC installés avec l'appui du projet est de 3%. Ce faible taux s'explique par la composition des démembrements de l'ONAPREGECC fixé par le décret n°2015-1645/PRES/TRANS/PM//MJDHPC/MATD/MEF du 28 Décembre 2015 qui ne prend pas en compte le genre.

La psychose liée à la dégradation de la situation sécuritaire a fortement impacté le niveau de progression des indicateurs. Les actions de protection des ressources en eau demandent un suivi terrain rigoureux. Cela est devenu difficile en 2021 avec une augmentation des incidents sécuritaires à proximité des zones cibles rendant l'accessibilité et les sorties de l'équipe des Agences de l'Eau difficiles. Beaucoup de temps ont été consacré à la réflexion sur les options stratégiques alternatives à adopter.

Extrant 2.1 - Les CLE sont appuyés pour mener des actions de protection et de préservation des ressources en eau

Le projet a au cours de la période soutenu la restauration de 4 sites dégradés à travers le traitement de ravine et la réalisation de cordons pierreux. L'Agence de l'eau du Liptako (AEL) a financé le plan d'action du CLE modèle Nima Zaabo. Ce financement a permis au CLE le traitement de 3 sites dégradés à travers les cordons pierreux, le traitement de ravine.

Quant à l'Agence de l'eau du Gourma (AEG), le processus de signature de deux protocoles de financement avec deux CLE a été finalisé en fin novembre 2021. Le regard accusé est lié aux concertations qui ont pris du temps plus qu'il ne faut. Les actions financées ces protocole seront mises en œuvre en année 4.

Les sections suivantes donnent le détail du déroulement des activités.

A.2.1.1 Réaliser des activités de protection et de réduction de la pollution et la dégradation des ressources en eau dans deux sous-bassins modèles

Le programme de travail de la période prévoyait deux sous activités dont (i) la protection des zones d'infiltration identifiées par l'étude dans le sous bassin de la Sirba amont et la réalisation d'un aménagement maraicher en amont du barrage de Zéguédéguin afin de délocaliser les producteurs maraichers installés dans une portion de la bande de servitude.

La protection des zones de recharge est portée par l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG). La réalisation de l'activité doit se faire en entreprise avec un suivi-contrôle de l'Agence de l'Eau et des Directions Régionales en charge de l'eau et l'assainissement du Centre-Est et du Plateau Central. La préparation du processus de recrutement de l'entreprise de travaux est en cours.

L'aménagement de site maraicher en amont du barrage de Zéguédéguin est piloté par l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) en collaboration avec le CLE Nima Zaabo. L'activité connaît un démarrage avec la réalisation de quelques tâches préalables. Toutefois, avec l'installation de la saison pluvieuse certaines actions étaient difficiles à exécuter. Les différentes tâches réalisées ou en cours de préparation sont :

- **La visite du site et d'échange avec les leaders communautaires**

L'équipe conjointe AEL et WaterAid a effectué le 11 mars 2021 une visite terrain dans la commune de Zéguédéguin dans le but d'échanger avec le président du CLE sur une méthodologie consensuelle, de constater l'état de l'occupation des berges et d'échanger avec les propriétaires terriens de l'espace aménageable hors de la bande de servitude. La visite a permis d'avoir un aperçu du niveau d'engagement des acteurs pour la réussite de l'action et l'état d'occupation de la bande de servitude.

Le maire de la commune de Zéguédéguin par ailleurs Président du CLE Nima Zaabo a fait à la mission l'état des actions de sensibilisation des producteurs et d'échanges avec les propriétaires terriens entreprises. La mission et le Président du CLE ont ensuite rendu une visite de courtoisie au préfet du département. Ensemble avec le préfet, la délégation a effectué la visite du site et échangé avec les propriétaires terriens. Les propriétaires terriens ont affirmé leur engagement à céder la portion de terre identifiée pour être aménagée. La mission a permis de convenir des actions suivantes :

- tenir informées les hautes autorités de la province, notamment madame la Haut-Commissaire du Namentenga ;
- réaliser une étude sommaire afin disposer d'informations sur l'étendue de la portion à traiter, le nombre de producteurs installés, les spéculations produites, les volumes approximatifs des prélèvements d'eau...



PHOTO 12 : Photos de visite de terrain de l'équipe AEL/WaterAid à Zeguedeguin (1-Echange avec le Maire, 2-Echange avec les propriétaires terriens, 3-vu de la bande de servitude du barrage)

- **La validation d'une feuille de route de la réalisation de l'aménagement**

Les principales parties prenantes de l'activité d'aménagement de site maraicher pour la délocalisation des producteurs installés dans la bande de servitude du barrage de Zéguédéguin ont tenu une rencontre de concertation le 21 octobre 2021 à Kaya. Cette rencontre avait pour but d'échanger sur la faisabilité de l'aménagement d'un périmètre maraicher en vue de la protection du barrage de Zéguédéguin. Elle a connu la participation de la Mairie de Zéguédéguin, du service départemental de l'environnement de Zéguédéguin, du Service départemental de l'Agriculture de Zéguédéguin, du Bureau du CLE Nima Zaabo, de la Direction Provinciale de l'Eau et de l'Assainissement du Namentenga, de WaterAid et de l'Agence de l'Eau du Liptako.

Les échanges ont porté sur la faisabilité du projet en lien avec la situation sécuritaire et la dégradation du barrage. Ils ont permis de convenir de la pertinence du projet au regard de la perspective de difficultés d'approvisionnement en eau dû à la dégradation du barrage en saison pluvieuse. Le projet permettra de mettre en place une source alternative d'approvisionnement en eau que les producteurs pourront exploiter. Par rapport à la situation sécuritaire, les acteurs locaux présents à la rencontre ont rassuré de la relative sécurité dans la commune de Zéguédéguin. Aucun incident sécuritaire n'a été enregistré, toutefois la commune voisine Manni enregistre quelques incidents sécuritaires. Cela recommande la prudence et la délégation de certaines tâches aux acteurs locaux si la compétence et la capacité existent. Pour la suite du processus, les participants ont convenu d'une feuille de route axée sur quatre (04) points principaux :

- Sécurisation foncière ;
- Connaissance du milieu (Etude de faisabilité) ;
- Aménagement du périmètre ;
- Délocalisation des riverains et distribution des parcelles ;

La feuille de route pour la conduite du processus a été validée par les participants.

- **La réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement**

La connaissance des acteurs, de la superficie à traiter et des types de spéculations produits est nécessaire pour décider de l'étendu de l'aménagement à réaliser, le dimensionnement du point d'eau et le parcellement du site aménagé. A cet effet, les Agents des services techniques déconcentrés de l'Agriculture, de l'environnement et de l'élevage ont été commis à la réalisation d'une étude diagnostique pour la faisabilité de l'aménagement. Cette étude a abouti à la conclusion suivante :

- 25 exploitants répertoriés dans la portion de la bande de servitude du barrage dont 11 femmes ;
- Spéculations dominantes chez les exploitants dans la bande de servitude : oignon, tomate, piment et aubergine (locale et violet) ;
- la portion de la bande de servitude occupée par les maraichers est estimée à environ 4, 3 ha ;
- 3,5 ha de terre disponible pour l'aménagement hors de la bande de servitude ;

Le rapport de l'étude diagnostique reste à être validé au niveau local avec l'ensemble des acteurs concernés.

- **L'organisation de concertation locale pour la sécurisation foncière**

Conformément au plan d'action validé lors de la rencontre de concertation des parties prenantes, l'Agence de l'Eau a entrepris en collaboration avec le CLE Nima Zaabo, l'organisation d'une rencontre de concertation avec les acteurs locaux sur le processus d'aménagement. Cette rencontre vise à informer le maximum d'exploitants et de population sur le projet, d'échanger sur la feuille de route, d'élaborer une charte foncière pour la sécurisation de la zone à aménager et de mettre en place un comité de veille et de gestion du processus.

La rencontre se tiendra au cours de la quatrième année du projet.

- **La sélection d'entreprises de travaux pour l'aménagement du site**

Le dossier de sélection de l'entreprise pour la réalisation de l'aménagement du site (traitement, parcellement, installation de forage, pose de château d'eau, construction de canaux d'irrigation) est en cours de montage. Le lancement et la contractualisation interviendront dans la quatrième année du projet.

A.2.1.2 Appuyer des micro-projets issus des plans d'action des CLE

L'octroi des subventions aux CLE se fait à travers la signature de protocole de financement entre l'Agence de l'Eau et le comité local de l'eau (CLE). Pour ce faire, le CLE a l'obligation d'ouvrir un compte associatif dans une institution financière.

Pour la période concernée, les Agences de l'Eau ont signé au total 3 protocoles de financement avec 3 comités locaux de l'eau. Le tableau ci-après indique les montants des financements convenus avec chaque CLE.

TABLEAU 9 : Financement des plans d'action des CLE par le projet

	Période du protocole	Montant total convenu	Tranche décaissée	Observations
CLE Nima Zaabo	2020/2021	10,112,000	4,000,000	Protocole signé en janvier 2021
CLE Sirba amont	2021/2022	16,231,100	-	Protocole signé en 25 novembre 2021
CLE Sirba Singr Jienu	2021/2022	15,486,200	-	Protocole signé en 25 novembre 2021
TOTAL	2020-2022	41,829,300	4,000,000	



PHOTO 13 : Signature du protocole de financement par le Maire de Kando, IMA Alain, président du CLE Sirba amont

La signature du protocole de collaboration a été retardé au niveau de l'Agence de l'Eau du Gourma afin d'harmoniser la compréhension des différentes parties sur le plan de financement et les modalités de justification des dépenses.

La mise à disposition de fonds au CLE Nima Zaabo a permis la réalisation d'une partie de son plan d'action pour la protection des ressources en eau. Ainsi, le CLE a pu grâce au projet mener les activités de protection suivantes :

- Le traitement de ravine

Le CLE Nima Zaabo a procédé au traitement de ravine d'un (01) site dans les communes de Zéguédéguin et de un (1) sites dans la commune de Thion. Il vise la protection des ressources en eau du barrage de Zéguédéguin. A Thion le site traité se trouve dans le quartier Biepani en amont du barrage de Thion. Les travaux ont mobilisé les communautés à proximité appuyées par une entreprise de travaux sélectionnée par le CLE.



PHOTO 14 : Site identifié pour le traitement de ravine dans la commune de Zéguédéguin et vu de l'ouvrage

- La réalisation de cordons pierreux

La réalisation de cordons pierreux a été faite dans les champs en amont du barrage de Thion. L'objectif est de freiner l'ensablement du barrage. Au total 1km de mètres linéaires de cordons pierreux ont été réalisés sur une superficie d'environ 40ha. Au total 20 exploitant agricoles ont bénéficié du traitement de leur champ. Les travaux ont été réalisés par les communautés à proximité avec l'assistance technique des services départementaux de l'environnement et de l'Agriculture.



PHOTO 15 : Site identifié pour la réalisation de cordons pierreux dans la commune de Zéguédégouin

- [La réalisation d'une clôture grillagée pour le reboisement dans la bande de servitude du barrage de Zéguédégouin](#)

Le CLE Nima Zaabo a prévu la réalisation d'une portion de la bande de servitude du barrage de Zéguédégouin dans son plan d'action 2020/2021. A cet effet, le CLE a procédé grâce à l'appui du projet à la réalisation d'une clôture grillagée de 1 hectare. Le reboisement sera effectué la saison pluvieuse prochaine dans cette zone protégée.



PHOTO 16. : Site identifié pour la réalisation de reboisement et l'ouvrage réalisée dans la commune de Zéguédégouin

Les risques sécuritaires ont fortement affecté le suivi et l'appui à la réalisation des activités menées par le CLE Nima Zaabo. La communication et les échanges de données (rapport et images) ont été faites en ligne via le téléphone et WhatsApp.

A.2.1.3 Organiser une conférence sur la qualité des ressources en eau

Non planifiée sur la période. A l'issue de l'atelier stratégique et opérationnel de planification, il a été proposé de supprimer cette activité compte tenu du retard dans la préparation. Cette recommandation a été prise en compte dans la révision du cadre logique et du budget du projet soumise à l'approbation de l'Union Européenne.

Extrant 2.2 Un mécanisme de prévention et de gestion des conflits est mis en place

Le partenariat entre le projet et le Secrétariat Permanent de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (SP/ONAPREGECC) a permis au cours de la période concernée de former 91 membres d'observatoires départementaux et villageois, de sensibiliser et d'installer 68 observatoires villageois et d'établir un répertoire des conflits dans 3 départements d'intervention du projet. Ces actions ont tous été entièrement menées dans l'espace de l'Agence de l'eau du Gourma (AEG) notamment dans les communes de Kando, Kogho et Méguet. Elles ont permis la résolution de 3 conflits liés à l'eau sur 10 identifiés. Les communes bénéficiaires de l'appui sont celles qui ont pu soumettre à temps leur proposition de plan d'action après la formation tenue en octobre 2020. Trois autres plans seront financés en année 4 prioritairement dans l'espace de l'Agence de l'eau du Liptako.

Les sections suivantes donnent le détail du déroulement des activités.

A.2.2.1 Concevoir un mécanisme de prévention et gestion des conflits

Le projet se base sur le dispositif national de prévention et de gestion de conflits communautaires à savoir l'Observatoire national de prévention et de gestion de conflits communautaires (ONAPREGECC)⁶ à travers un protocole de collaboration a été signé avec le Secrétariat Permanent de l'ONAPREGECC. Le protocole avec le SP/ONAPREGECC vise le renforcement des capacités des acteurs du dispositif de prévention et gestion des conflits en matière de prévention et gestion des conflits liés à l'eau et l'établissement d'une synergie entre le dispositif ONAPREGECC et les Comités locaux de l'eau (CLE). Pour le projet, cela permet non seulement d'éviter de mettre en place un dispositif parallèle à la politique nationale de prévention et gestion des conflits mais également de renforcer l'intégration entre le secteur de l'eau et celui des droits humains. De ce fait, il n'est plus nécessaire pour le projet de concevoir un mécanisme de prévention et de gestion des conflits tel qu'envisagé à la planification du projet.

La synergie avec le SP/ONAPREGECC s'aligne avec les objectifs du projet et constitue une base pour le renforcement mutuel des acteurs de l'eau et des droits humains sur les problématiques spécifiques liés aux deux domaines. Il constitue également un gage de prise en charge durable de la problématique de prévention et de gestion des conflits liés à l'eau par le dispositif institutionnel. La composition de l'ONAPREGECC associe les services techniques de l'Etat, les autorités coutumières et religieuses et les organisations de la société civile. Tout comme la composition des comités locaux de l'eau. De faite, au niveau local, les mêmes acteurs qui composent le comité local de l'eau se retrouve dans l'observatoire départemental ou villageois. D'où la synergie de faite.

A.2.2.2 Appuyer le mécanisme de prévention et de gestion des conflits

Dans le cadre du protocole de collaboration établi en 2020 avec le SP/ONAPREGECC, le projet a appuyé l'opérationnalisation de trois (03) observatoires départementaux au cours de la période. L'appui aux démembrements de l'ONAPREGECC est la suite de la formation réalisée à leur profit en année 2 du projet. Laquelle formation avait abouti à des ébauches de plan d'action des différents démembrements aux niveaux régional, provincial et départemental.

⁶ L'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaire (ONAPREGECC) créé par décret n°2015-01645/PRE/TRANS/MJDHPC/MATD/MEF du 21 décembre 2015 a pour attributions en tant que structure d'alerte et de veille de prévenir et assurer la gestion intégrée des conflits communautaires au Burkina Faso

Sur la base de la proactivité des démembrements et de la nécessité de test pilote, le projet a consenti le financement des plans d'action des départements de Kando, Kogho et Méguet. La mise en œuvre de ces plans d'actions a permis de dérouler les activités suivantes :

- **La formation des membres des ODPREGECC et des rapporteurs des OVPREGECC**

La formation des membres des ODPREGECC et des rapporteurs des OVPREGECC a porté sur la prévention et la gestion de conflits. Les directeurs d'écoles sont d'office les rapporteurs des OVPREGECC. La formation a permis d'améliorer la compréhension des participants sur les conflits communautaires, l'état des lieux des conflits au Burkina Faso, le dispositif national en matière de prévention et de gestion de conflits communautaires et les techniques de prévention et de gestion de conflits. En outre, les participants ont été initiés au renseignement des fiches de collecte d'informations sur les conflits.



PHOTO 17 : Formation des rapporteurs OVPREGECC à Kando



PHOTO 18 : Formation des membres ODPREGECC et des rapporteurs OVPREGECC à Méguet

Les formations ont été coanimées par l'équipe du SP/ONAPREGECC et un membre de l'ODPREGECC. Au total 27 membres d'ODPREGECC et 64 rapporteurs d'OVPREGECC ont été formés. Les formations se sont déroulées en mars 2021 aux chefs-lieux des départements concernés. Les sessions de formation ont été appuyées par l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG) et WaterAid dont les interventions ont spécifiquement porté sur la présentation du projet « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » et la GIRE.

Le tableau ci-après donne le détail des participants par département.

TABLEAU 10 : Information sur la formation des ODPREGECC et des rapporteurs d'OVPREGECC

	Date de la formation	Nombre de participants	Nombre de femmes	Nb de rapporteur OVPREGECC formé	Observation
KANDO	17-18/03/2021	22	1	22	Membres de l'ODPREGECC déjà formé
KOGHO	4-5/03/2021	26	2	16	
MEGUET	11-12/03/2021	43	1	26	
TOTAL		91	4	64	

La réalisation des sessions de formation au profit des membres du dispositif national de prévention et gestion de conflit a révélé que ces acteurs sont insuffisamment informés sur le dispositif de l'ONAPREGECC, leurs rôles dans le dispositif et très peu ont un minimum de connaissance de la Gestion intégrée des ressources en eau. Il se dégage la nécessité d'accentuer la vulgarisation des textes et la sensibilisation sur la GIRE à l'endroit des acteurs institutionnels et des communautés à la base.

- **La sensibilisation et l'installation des OVPREGECC**

Le projet a appuyé l'installation des membres des Observatoires villageois de prévention et de gestion des conflits communautaires dans 64 villages des départements de Kando, Kogho et Méguet. L'installation des membres des OVPREGECC est fait par le préfet du département par ailleurs Président de l'ODPREGECC lors d'une cérémonie organisée au niveau village en présence de l'ensemble de la population. A cette occasion, l'équipe de l'ODPREGECC procède à une séance de sensibilisation sur les conflits et le dispositif national de prévention et de gestion. Les attributions et la composition de l'OVPREGECC sont expliquées en langue nationale à l'assemblée avant que chaque catégorie d'acteurs ne procède à la désignation de son représentant. Les membres désignés sont officiellement installés par le préfet de département et une copie du décret régissant le fonctionnement de l'ONAPREGECC et l'arrêté de création de l'OVPREGECC est donné au président de l'Observatoire villageois. A l'issue de cette séance publique, les membres de la délégation de l'ODPREGECC procèdent à une séance de formation des membres de l'OVPREGECC installés.



PHOTO 19 : Séance de sensibilisation de la population de Yama (Méguet) lors de l'installation de l' OVPREGECC



PHOTO 20. : Photo de famille des membres de l'OVPREGECC du village de Yama (Méguet)

La composition des OVPREGECC installés varie entre 6 et 8 membres selon que la commission villageoise de conciliation foncière ou une des confessions religieuses existe ou pas dans le village. Le tableau ci-après donne quelques informations sur les OVPREGECC installés par département.

TABLEAU 11 : Informations sur la formation des ODPREGECC et des rapporteurs d'OVPREGECC

	Nb d'OVPREGECC installé dans le département	Nombre total de membre OVPREGCC	Nombre de femmes membre d'OVPREGECC	% de femmes dans les OVPREGECC
KANDO	22	163	5	3%
KOGHO	16	112	2	2%
MEGUET ⁷	30	231	7	3%
TOTAL	68	506	14	3%

La proportion de femmes membres des OVPREGECC est faible avec seulement 3% de femmes parmi les membres. Cette situation est non seulement imputable au texte réglementaire de l'ONAPREGECC qui n'intègre pas la dimension genre mais aussi à la prédominance du leadership des hommes en milieu rural.

- Le recensement et la gestion des conflits

Les observatoires villageois installés ont reçu la charge de faire l'inventaire des conflits dans la communauté selon un canevas qui donne la localité, une brève description du conflit, la date de survenu du conflit, les causes du conflit, les parties concernées et la situation du conflit. Les données collectées indiquent que les conflits liés à l'eau se classent au 3^{ème} rang des conflits existant en termes de nombre de cas comme l'indique le tableau ci-après. La commune de Méguet enregistre le plus grand nombre de cas de conflit lié à l'eau avec 5 cas recensés contre 4 cas dans la commune de Kando et 1 cas dans la commune de Kogho.

TABLEAU 12 : Décompte des types de conflits recensés dans les départements de Kando, Kogho et Méguet

	Agriculteur / Eleveur	Commerce	Familiale	Chefferie	Coupe du bois	Sorcellerie	L'eau	Découpage administratif	Foncier	Femme	Minier	TOTAL
KANDO	2	1	0	0	1	0	4	1	9	0	0	18
KOGHO	2	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	8
MEGUET	7	0	1	1	0	0	5	0	20	0	1	35
TOTAL	11	1	1	1	1	1	10	1	31	2	1	61
%	18%	2%	2%	2%	2%	2%	16%	2%	51%	3%	2%	100%

Les conflits recensés ont plusieurs caractéristiques. La plupart est latente et de différente portée. Le conflit peut être communautaire lorsque des groupes de population du même village ou de villages différents s'opposent à un autre groupe pour un intérêt communautaire. Le conflit peut être classé « intra-village » lorsqu'il oppose des acteurs du même village sans que toute la communauté ne prenne part au conflit. Le conflit peut également opposer des acteurs de villages différents sans que toute la communauté des villages concernés ne prenne part au conflit, il est alors dénommé « conflit inter villages ». Sur la base de cette classification, les données de recensement indiquent que la majorité des conflits sont des conflits intra-village (64%)

TABLEAU 13 : Classification des conflits recensés par portée

	Conflit Agriculteur/Eleveur	Conflit lié à l'eau	Conflit lié au foncier	Divers	TOTAL	%
Intra village	8	9	16	6	39	64%
Communautaire	2	1	13	1	17	28%
Inter-Village	1	0	2	2	5	8%
TOTAL	11	10	31	9	61	100%
Conflit géré	1	3	2	0	6	10%

⁷ Les observatoires de quartier ont été installés dans les cinq (05) secteurs de Méguet

Les actions conjuguées des OVPREGECC et des ODPREGECC ont permis de trouver une issue à 10% des conflits et 30% des conflits lié à l'eau recensé.



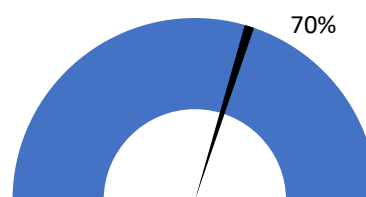
PHOTO 21 : Seance de conciliation entre les belligerants du village de Tollingui conduit par le Président de l'ODPREGECC de Kogho

Résultat 3 : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau

Le tableau de bord des indicateurs lié au résultat 3 montre une progression relativement satisfaisante. Le système d'aide à la décision en cours de mise en place dans les deux Agences est une innovation majeure dans le secteur. Compte tenu de cela son développement fait l'objet d'une attention particulière afin de donner le maximum de chance à sa fonctionnalité et à sa durabilité au-delà de la vie du projet. La mesure des indicateurs donne la progression suivante :

L'indicateur relatif au « **Niveau de fonctionnalité du Système d'aide à la décision** » mesure la fonctionnalité du système notamment les composantes dispositif de collecte, fonctionnalité de la base de données, fonctionnalité du système de partage de données. Le niveau de fonctionnalité est évalué à 70% sur la base que les sites de collecte de données sont identifiés, le logiciel de modélisation est identifié et les gestionnaires sont formés, les points focaux pour le partage de données sont identifiés et formés. Les grandes actions qui restent à dérouler pour disposer d'un système fonctionnel sont l'implantation des équipements de suivi de la ressource eau, la finalisation du paramétrage du logiciel et la production d'informations

Niveau de fonctionnalité du SADGIRE



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 100%

L'indicateur relatif au « **Nombre d'outils d'aide à la décision développés** » fait le décompte d'outils mis en place dans les Agences de l'Eau pour la prise de décisions. Le projet vise le développement d'un outil d'aide à la décision à implémenter dans les deux Agences de l'Eau. Le développement de l'outil est effectif avec la validation d'une note conceptuelle du système, l'identification du logiciel de modélisation, l'identification du dispositif de production et de partage de données. L'implémentation de l'outil d'aide à la décision est en cours dans les deux Agences de l'Eau avec un niveau de fonctionnalité de 70% (voir indicateur précédent). Sur cette base, le niveau de progression de l'indicateur est évalué à 1/1 (100%).

Nombre d'outils d'aide à la décision développés



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 1 (100%)

Extrant 3.1 - Des outils d'aide à la décision sont développés par les agences

Le projet développe actuellement un système d'aide à la décision pour la Gestion intégrée des ressources en eau dénommé SADGIRE. Il s'agit d'une plateforme articulée en quatre modules : (i) un logiciel de modélisation, (ii) un réseau spécifique de collecte de données, (iii) un dispositif de partage de données et (iv) des canaux de diffusion d'information. Les travaux de développement sont à un stade avancé avec la formation de 6 staffs des Agences de l'Eau pour la prise en main du logiciel de modélisation, l'identification des sites de collecte de données, l'identification et la formation des points focaux pour le partage de données. En outre, les concertations au niveau central se sont poursuivies avec la tenue d'une rencontre de travail avec l'équipe de coordination du volet GIRE du projet « Approvisionnement en eau potable et assainissement PAEPA » financé par la Banque Mondiale. Cela a permis d'initier une

synergie d'action avec notamment une meilleure compréhension mutuelle des orientations des deux projets et les points de convergence. Les Agences de l'eau sont au cœur du processus. Elles ont participé au choix des espaces pilote, le choix du logiciel de modélisation, l'organisation des actions de concertation au niveau de leur espace de gestion, le suivi de la désignation des points focaux, l'organisation en collaboration avec AEDE des sorties de validation des sites d'implantation des équipements et les sessions de prise en main du logiciel de modélisation.

Les sections suivantes donnent le détail des activités menées au cours de la période.

A 3.1.1 Acquérir les outils informatiques du système d'aide à la décision

Le logiciel de modélisation « WEAP » - (Water Evaluation And Planning System) a été choisi parmi plusieurs choix possible. Le rapport de l'an 2 donne des informations sur la démarche d'identification du logiciel. Après ce choix, il a fallu un temps de test pratique sur les potentialités du logiciel en lien avec les besoins du système en construction. Ainsi, AEDE a procédé à la recherche d'information sur les modalités d'acquisition, les fonctionnalités du logiciel, les exigences en matière de données. Cela a permis de concevoir un module de formation sur la prise en main du logiciel. A l'issue de ces tests, le logiciel a été installé en licence libre sur les ordinateurs de travail des staffs des Agences de l'Eau. Six (06) staffs ont été désignés pour recevoir les formations à la prise en main du logiciel. L'installation s'est fait sur les ordinateurs des staffs concernés. Pour assurer la durabilité et la sécurité de la base de travail de chaque Agence, le projet prévoit l'acquisition d'ordinateurs de table de grande capacité. Cette proposition a été prise en compte dans le réaménagement budgétaire, soumis à l'approbation de l'Union Européenne. Les sections suivantes apportent des précisions sur la formation du staff à la prise en main du logiciel.

A 3.1.2 Planter un dispositif spécifique de collecte de données

A l'issue du constat de l'insuffisance d'instruments de suivi des ressources en eau dans les deux espaces pilotes de mise en œuvre du SADGIRE, le projet a entrepris l'acquisition d'un certain nombre d'équipements de suivi. Au cours de la période, les tâches suivantes ont été réalisées :

- **L'identification des sites de collecte de données**

Le renforcement du dispositif de collecte de données a été lancé par une analyse cartographique qui a permis d'identifier les points potentiels d'implantation des instruments de mesure des ressources en eau. Cette analyse cartographique était basée uniquement sur des considérations d'optimisation hydrographique. Elle n'intégrait pas les autres dimensions tels que l'accessibilité, le régime de l'eau, etc. l'équipe conjointe AEDE et les Agences de l'Eau ont effectué une série de sorties pour la validation des sites potentiels identifiés. Au total, quatre (04) missions terrain ont été organisées au cours de la période. La Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) à travers la Direction des Etudes et de l'Information sur l'eau (DEIE) a pris part à une des missions.

Les missions de validation ont permis de faire les constats suivants :

- les rivières tarissent toutes en saison sèche, et il n'est donc pas opportun d'y installer les sondes de mesure des débits durant cette saison puisqu'il n'y aura rien à mesurer ;
- les villages de proximités identifiés constituent de fait des villages de suivi communautaire
- le type de matériel de jaugeage doit tenir compte de la présence des crocodiles dans les rivières de la zone ;
- la majeure partie des retenues de barrage ne possède pas d'outils de mesure du niveau d'eau dans la cuvette, ou des déversement, confirmant ainsi la nécessité d'installer des stations dans le cadre du SADGIRE ;
- L'ensemble des retenues visitées présentait un taux d'ensablement très élevé, qui rend quasiment caduque les courbes hauteur – volume initiales lorsqu'elles existent encore ;
- les retenues jugées non pertinentes, présentent des dégradations avancées de la digue et/ou du déversoir ;

- Le choix des 50 villages pilotes pour le suivi communautaire des ressources en eau a pris en compte les résultats de ces sorties de validation.

- **L'implantation de pluviomètres paysans**

L'une des innovations du projet est la mise en œuvre de l'approche sécurisation des ressources en eau dans son volet suivi communautaire des ressources en eau. Il s'agit dans cette approche d'accompagner les communautés à comprendre le changement climatique et l'information sur l'eau. Pour ce faire, il a été mis en place deux (02) relais communautaires dans chacun des 49 villages⁸ pilotes avec pour mission de suivre la ressource en eau, de partager les données avec le comité local de l'eau (CLE) et d'animer un cadre de concertation au niveau local pour la prise de décision.

Pour la période concernée, le projet a procédé à l'implantation d'un pluviomètre paysan dans 48 des 50 villages identifiés et formés les relais communautaires à la lecture et l'enregistrement des données. Les membres de la commission de programmation, d'animation et de suivi (CPAS) des deux CLE assurent l'encadrement et le suivi des relais communautaires.



PHOTO 22 : l'implantation du pluviomètre de Guemsogo avec l'appui du membre CPAS / CLE Nima Zaabo



PHOTO 23 : Formation des deux relais communautaires du village de Digré par le membre du CPAS/CLE Sirba amont

Le suivi communautaire des ressources en eau est un moyen de sensibilisation et d'implication des communautés dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Les données recueillies vont servir d'évidence pour les communautés pour faire des analyses sur l'état de la ressource et la planification des usages.

- **L'acquisition d'équipements techniques de suivi des ressources en eau**

Le projet a entrepris l'acquisition d'équipements techniques de suivi des ressources en eau pour renforcer la connaissance de l'eau dans les espaces de compétences des CLE Sirba amont et Nima Zaabo. L'identification des caractéristiques des équipements s'est faite en collaboration avec la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

Un prestataire local a été sélectionné suivant les procédures de WaterAid et dans le respect des exigences de passation de marché de l'Union Européenne. Compte tenu de l'impact de la Covid-19 sur les industries de production en Europe, les délais de livraison initialement fixé en septembre 2021 n'ont pas pu être respectés. Le planning actualisé fixe la livraison en décembre 2021

⁸ Les relais n'ayant pas encore été mis en place dans le village de Kobouré

La liste des équipements en cours d'acquisition est donnée ci-après.

TABEAU 14 : Liste des équipements de suivi des ressources en eau en cours d'acquisition

N°	Désignation	Quantité
1	Courantomètre et accessoires	2
2	Sonde hydrométrique et accessoires d'installation	6
3	Sonde barométrique	6
4	Sonde piézométrique itinérante	2
5	Sonde multi paramètre de la qualité de l'eau	2
6	Pluviomètre professionnel	10
7	Echelle Limnimétrique	26
7	Accessoires d'installation	26
8	Unité de téléchargement des données de sonde piézométriques	2
9	Cable optique de communication pour sonde	2

Les images ci-après téléchargées sur internet donnent un aperçu des modèles d'équipement.



Courantomètre



Sonde hydrométrique



Echelle Limnimètre



Sonde multiparamétrique



Sonde piézométrique



Pluviomètre PROFESSIONNEL

PHOTO 24 : image des équipements de suivi des ressources en eau en cours d'acquisition

A 3.1.3 Mettre en place les mécanismes de partage d'information

L'atelier de réflexion sur le partage des données tenus avec les services techniques centraux et déconcentrés producteurs de données a abouti à la nécessité de la désignation d'un point focal dans chacune des structures. En termes d'opérationnalisation de cette recommandation, il a été proposé que les Gouverneurs de région puissent être mis à contribution pour la prise d'arrêtés de désignation des points focaux de la région.

Les Agences de l'Eau avec l'appui de l'AEDE ont procédé à la saisie des cinq Directions Régionales concernées pour l'identification de leur répondant. L'équipe a ensuite organisé des missions d'information auprès des gouverneurs pour expliquer la démarche. Ces efforts ont abouti à la prise d'arrêtés régionaux désignant 20 agents des services techniques de l'Agriculture, de l'eau, de l'élevage,

de l'environnement et de la planification des régions du Plateau central, du Centre Nord, du Centre Est et de l'Est. Une rencontre d'information sur le système d'aide à la décision et le rôle des points focaux a été tenu dans chacune des régions. Ces rencontres ont permis d'établir la structure des responsabilités par rapport à la production des données.



PHOTO 25 : photo de famille des points focaux du Plateau Central avec l'équipe du consortium à l'issue de la rencontre d'information

A 3.1.4 Former les équipes pour le fonctionnement du système d'aide à la décision

Le système d'aide à la décision implique plusieurs niveaux de responsabilité pour son fonctionnement. Au centre du système, il y a les Agences de l'Eau qui assurent la coordination générale du système notamment la consolidation, le traitement et l'analyse des données. Au cours de la période, les acteurs intervenant dans le système ont reçu une série de formations.

- **La formation des staffs des Agences de l'Eau pour la prise en main du logiciel WEAP**

Une initiation à la prise en main du logiciel de modélisation WEAP a été organisée du 22 au 24 mars 2021 à Ouagadougou au profit de six (06) staffs des Agences de l'Eau. L'objectif principal de la formation était d'initier le staff des Agences de l'Eau sur les fonctionnalités du logiciel WEAP en lien avec le système d'aide à la décision en cours de développement. La formation a permis aux participants de comprendre :

- le potentiel du logiciel WEAP pour l'évaluation des ressources en eau ;
- la fonction de prévision du logiciel ;
- les exigences de données ;
- les gammes et options supplémentaires qu'offre le logiciel.

- **La formation des membres du CPAS sur la collecte digitale des données**

Au niveau local, les Comités locaux de l'eau (CLE) assurent la fonction de relais pour la remontée d'information auprès de l'Agence de l'Eau. Pour ce faire, les membres de la CPAS des deux CLE pilotes ont été formés au recueil de données à l'aide de la plateforme mWater. La formation s'est déroulée le 14 octobre 2021 à Koupéla avec la présence de 12 des 15 membres des deux CPAS. La formation a permis aux participants d'acquérir les connaissances suivantes :

- la fonctionnalité de la plateforme mWater ;
- la procédure de remplissage des fiches de collecte de données ;
- le système d'assurance qualité des données.

En outre les participants ont convenu d'un plan d'action pour le recueil d'information auprès des relais communautaires.



PHOTO 26 : Vue des participants lors de la formation des CPAS sur mWater

Le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le système d'aide à la décision se poursuivra avec la livraison des équipements de suivi. Ces formations à venir concerneront aussi bien les staffs des Agences de l'Eau que les points focaux SADGIRE, les relais communautaires et les membres CPAS des CLE.

A 3.1.5 - Coacher les équipes des agences dans l'implémentation du système

L'AEDE a au cours de la période mené une série de sorties d'appui entrant dans le cadre du coaching des Agences de l'Eau à l'implémentation du SADGIRE. Ces séances de coaching ont porté essentiellement sur :

- l'appui pour l'acquisition de la licence WEAP et l'installation du logiciel pour tous les agents désignés au sein des Agences ;
- le recyclage sur l'utilisation de WEAP
- l'appui au paramétrage du modèle sur la base des données secondaires disponibles.

Compte tenu de la dégradation des conditions sécuritaires dans les régions sièges des Agences de l'Eau, certaines séances de coaching ont été délocalisées à Ouagadougou.

A 3.1.6 - Gérer le système d'aide à la décision

L'activité est liée à la mise en place du système. Cette activité apparaîtra après le lancement officiel du système.

Extrant 3.2 Les SAGE améliorent la planification des actions menées par les agences et une meilleure prise de décision

Les activités au titre de cet extrant seront mises en œuvre en année 4. L'année 3 a été marquée au niveau des Agences de l'eau par la fin du processus d'élaboration de l'état des lieux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des ressources en eau (SDAGE). Les scénarii de planification et des programmes pluriannuels d'investissement (PPI) devraient intervenir avant l'adoption du SDAGE en conseil des ministres. Ce processus demande va nécessiter du temps. Le projet propose d'appuyer une Agence pour l'élaboration d'un plan de gestion de l'eau en lieu et place du SAGE.

A 3.2.1 Appuyer l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau d'un sous-bassin pilote dans chaque espace de gestion

Cette activité est modifiée. En lieu et place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), il est prévu l'appui au CLE Sirba amont pour l'élaboration d'un plan de gestion de l'eau (PGE) en année 4.

Résultat 4 : L'AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL

Le suivi des indicateurs relatifs à la promotion de l'AFDH et le genre et leur intégration dans les documents, processus et pratiques de GIRE dans les espaces de l'AEG et de l'EL montre une progression mitigée. Le résumé de la progression des indicateurs spécifiques est le suivant :

L'indicateur relatif à « **Proportion des femmes dans des instances de décision dans les nouveaux CLE des espaces AEG et AEL** » mesure la participation des femmes à la mise en œuvre de la GIRE. L'évaluation de l'indicateur affiche une proportion de 15% de femmes dans les instances des CLE mis en place par le projet. Il y a une relative stagnation par rapport à la valeur de référence. Le résultat est le reflet de la faible représentativité des femmes dans les structures déconcentrées de l'Etat et les organes des collectivités. En outre, le mode de représentation dans les instances des CLE (Assemblée Générale et Bureau Exécutif) est basé sur le consensus et la participation des structures selon des quotas fixés. L'idée d'avoir un collège spécifique pour les organisations féminines dans le CLE, qui a été formulée par le rapport de capitalisation de CLE, n'a pas pour le moment été approuvée par les acteurs du secteur. Toute fois en prenant en compte les relais communautaires dans le décompte, l'indicateur affiche une valeur de 26% de femmes.

Proportion des femmes dans des instances de décision dans les nouveaux CLE des espaces AEG et AEL



Point référence 2018: 16%
Cible en 2022: 30%

L'indicateur relatif à « **% de la population des 2 espaces informée sur l'AFDH** » mesure les efforts de diffusion de l'information sur les droits et la GIRE au sein de la population de la zone d'intervention du projet. Le projet a lancé en 2020 une campagne de sensibilisation basée sur les radios locales. Dans le cadre de cette campagne, le projet a produit des microprogrammes, des théâtres radiophoniques et une émission de sensibilisation dont la diffusion a touché une population estimée à 28% de la population des deux espaces. Cette estimation est basée sur les données fournies par les radios partenaires rapportés à 50% de la population de l'espace en tenant compte de la crise sécuritaire qui ne permet pas de toucher près de 50% de la zone.

% de la population des 2 espaces informée sur l'AFDH



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 40%

L'indicateur relatif au « **Niveau de représentativité des organisations de personnes vulnérables (femmes, PVH, etc...) dans les concertations** » mesure la participation et la prise en compte des personnes marginalisées dans la mise en œuvre de la GIRE. Sur la base des activités de concertation organisées lors de la constitution des CLE (atelier de lancement, atelier de mobilisation et assemblée générale constitutive, le niveau de représentativité des personnes vulnérables est de 11% contre une cible de 50% d'ici à novembre 2022. La progression de l'indicateur est faible. Les actions de formation ont permis aux leaders des organisations d'envisager des actions de plaidoyer pour leur participation aux cadres de la GIRE.

Niveau de représentativité des organisations de personnes vulnérables (femmes, PVH, etc...) dans les concertations



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 15%

L'indicateur relatif au « **Nombre de sessions de formation en AFDH et genre réalisées** » est basé sur le décompte des sessions de formation en AFDH et genre organisées par le projet. Depuis le démarrage du projet, 8 sessions ont été organisées au profit des acteurs de l'administration, des organisations de défense des droits des personnes vulnérables et des acteurs des médias et troupes de théâtre.

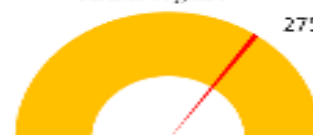
Nombre de sessions de formation en AFDH et genre réalisées



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 10

L'indicateur relatif au « **Nombre de personnes formées en AFDH et genre** » mesure la masse d'acteurs conscients de leurs droits et disposés à participer à la mise en œuvre de la GIRE. Le projet a pu toucher 275 personnes avec les 8 sessions de formation en AFDH et GIRE. Il y a un gap de 125 personnes à former

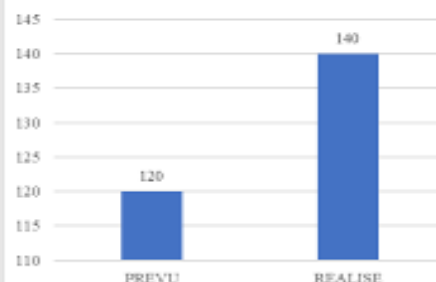
Nombre de personnes formées en AFDH et genre



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 400

L'indicateur relatif au « **Nombre de femmes formées en AFDH et genre** » évalue la participation féminine aux sessions de formation. Le projet a pu toucher 140 femmes sur une cible de 120 avec les huit (08) sessions de formation organisées. La cible initiale est dépassée. Les formations qui seront tenues en 2022 vont davantage accentuer l'écart. La cible a été ajustée à 160 femmes soit près 40% des cibles de formation en AFDH.

Nombre de femmes formées en AFDH



L'indicateur relatif au « **Nombre d'actions de sensibilisation (émission radio, théâtre, etc...) sur les droits humains et la GIRE** » mesure la variété d'outils de sensibilisation utilisée par le projet pour toucher la population.

La campagne de sensibilisation radiophonique sur la GIRE et l'AFDH a permis de produire et diffuser des spots radiophoniques, du théâtre radiophonique et une émission de sensibilisation. Ainsi, l'indicateur affiche 3 actions contre une cible de 6. La préparation de jeux radiophoniques, d'émissions interactives et de reportage terrain sont en cours de préparation.

Nombre d'action de sensibilisation (émission radio, théâtre, etc...) sur les droits humains et la GIRE

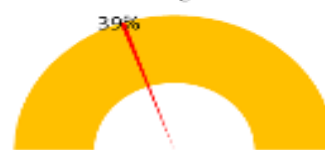


Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 6

L'indicateur relatif au « **% de rapport technique (études, rapport annuel et semestriel) des AE mis en ligne** » mesure les efforts de communication des Agences de l'Eau sur leurs activités et la mise à disposition des utilisateurs de données spécifiques issues des rapports.

L'examen de l'activité sur le site indique sur la période de 2018 à ce jour la mise en ligne de 7 rapports spécifiques d'études par l'Agence de l'Eau du Liptako sur un potentiel estimé à 18 rapports dont 5 diagnostics de CLE, 1 étude sur l'infiltration et 6 rapports annuels pour les deux Agences. Le projet poursuivra l'appui pour l'amélioration du partage d'information par l'AEG et l'AEL.

% de rapport technique (études, annuel et semestriel) des AE mis en ligne



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 75%

L'indicateur relatif au « **Nombre d'articles en lien avec le projet publié en ligne** » mesure les efforts de communication sur la mise en œuvre du projet que ce soit sur les sites des Agences de l'Eau que sur tout autre site.

L'indicateur affiche la diffusion de 27 articles par les moyens numériques. Ce chiffre n'intègre pas les brefs publiés sur les pages Facebook des structures du consortium dénombré à 10 publications. La cible est ajustée à 40 articles.

Nombre d'articles en lien avec le projet publié en ligne



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 40

L'indicateur relatif à la « **Disponibilité d'un document guide d'intégration de l'AFDH dans la GIRE** » mesure les efforts de capitalisation de l'expérience du projet en matière d'intégration de l'AFDH dans la GIRE. L'indicateur évalue le processus de production d'un guide 'intégration de l'AFDH dans la GIRE.

Le niveau de progression de l'indicateur est évalué à 20% correspondant à la collecte d'informations spécifiques notamment auprès des acteurs des CLE et l'exploitation de la documentation sur la stratégie et la mise en œuvre de la GIRE.

Le Guide sera développé en année 4 pour intégrer le maximum d'expériences du projet en matière de prise en compte des droits humains et du Genre dans les processus et pratiques de mise en œuvre de la GIRE.

Disponibilité d'un document guide d'intégration de l'AFDH dans la GIRE



Point référence 2018: 0
Cible en 2022: 1

Les sections suivantes donnent le détail des activités, des résultats atteints et des difficultés rencontrées.

Extrant 4.1 Les acteurs sont formés sur les approches genre et AFDH et leur intégration dans la GIRE

Le projet a renforcé les capacités de 180 personnes dont 121 femmes sur la compréhension de l'approche fondée sur les droits humains et la Gestion intégrée des ressources en eau au cours de la période concernée portant à 275 le nombre total de personnes formées depuis le début du projet. Chaque Agence de l'eau a organisé 1 session pour les personnes vivant avec handicap et 1 session avec les coordinations des femmes. Les modules portant sur la GIRE ont été dispensés par les spécialistes des Agences de l'eau et du SP/GIRE. WaterAid a assuré la coordination et l'animation de ces formations.

Les personnes formées constituent un potentiel d'acteurs qui amélioreront la mise en œuvre de la GIRE par leur réflexion et action.

A 4.1.1 Former les acteurs sur le genre et l'AFDH et leur intégration dans la GIRE

Au cours de la période, le projet a organisé quatre (04) sessions de formation sur l'AFDH et la GIRE au profit de cibles spécifiques.

- **La formation des leaders des associations de personnes vivant avec handicap sur l'AFDH et la GIRE**

Le projet a organisé deux sessions de formation au profit de 75 leaders d'association de défense des droits des personnes vivant avec handicap (PVH) et 04 agents des services techniques de l'action sociale. La première session s'est déroulée à Koupéla du 15 au 16 décembre 2020. Elle a regroupé 42 participants des provinces et communes de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Gourma dont 11 femmes. La deuxième session s'est déroulée à Kaya du 27 au 28 mai 2021 avec 37 participants venus des provinces et communes de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Liptako dont 14 femmes.

Compte tenu du contexte sécuritaire, le choix des participants a tenu compte du niveau de risque sur le trajet jusqu'au lieu de la formation.



PHOTO 27 : photo de famille des participants et des formateurs lors de la formation en AFDH et GIRE au profit des organisation de défense des PVH à Koupéla



PHOTO 28 : Photo de famille des participants lors de la session de formation en AFDH et GIRE au profit des organisations de PVH à Kaya

Selon Mahamadi KUELA, malvoyant, Président de l'association Relwende de Diabo, membre de la coordination de PVH du Gourma *“Les personnes handicapées sont souvent mal vues par la société. Nous ne sommes pas informés, nous ne sommes pas impliqués et nous ne sommes pas écoutés pour les prises de décision. La formation nous a beaucoup appris afin que nous puissions sortir de l'ombre. Nous n'avions aucune idée en matière de gestion des ressources en eau auparavant”*.

- **La formation des membres des leaders de organisations féminines sur l'AFDH et la GIRE**

Au cours de la période, le projet a organisé deux sessions de formation au profit des femmes leaders des organisations féminines des provinces et communes d'intervention du projet. Ces deux sessions ont permis de toucher 96 femmes leaders. La première session s'est tenue à Kaya du 08 au 09 septembre 2021. Elle a touché 50 femmes leaders d'organisations féminines et 2 agents des services techniques de l'action sociale. Cette session a été animée par des formateurs du SP/GIRE et de WaterAid.

La seconde session s'est tenue du 15 au 16 septembre 2021 à Koupéla. Elle a regroupé 45 femmes leaders d'organisations féminines et 4 agents des services techniques de l'action sociale. Cette session a été co-animée par la Direction régionale en charge des droits humains de l'Est et l'Agence de l'Eau du Gourma.



PHOTO 29 : Photo de famille des participantes et formatrice lors de la session de Kaya



PHOTO 30. : vue des participantes lors de la session de Koupéla avec la Directrice de l'AEG au premier plan debout

A l'issue des deux sessions, les femmes ont pris les résolutions suivantes :

- restituer ce que nous avons appris de cette formation aux membres des coordinations ;
- entretenir les sources d'eau et sensibiliser nos membres ;
- célébrer les différentes journées dans nos localités (la journée de l'eau, des toilettes, menstrues et de la femme) ;
- organiser des séances de sensibilisation au niveau village.
- rechercher et prendre contact avec les membres du comité local de l'eau
- organiser les différentes journées de façon tournante dans nos localités

Pour Mme SANDWIDI Marie Thérèse, coordinatrice provinciale des organisations provinciales du Kourittenga, « la formation sur la GIRE et l'AFDH a été satisfaisante. Il fallait cette formation pour les responsables. Cela va permettre de mieux fonctionner. Effectivement, il y a des choses qui se passaient qu'on ignorait. Par méconnaissance ça nous échappaient. A la sortie de cet atelier, les coordinatrices qui ont pris part ont promis de s'y mettre d'aller vers qui il faut plaider pour qu'on prenne en compte les femmes dans le processus GIRE. Moi particulièrement, je suis satisfaite et ça me fera bien fonctionner. Que ce soit au niveau de la coordination et au niveau de nos associations. Je ne peux que remercier les généreuses personnes qui nous ont permis de participer à cette formation. ».



PHOTO 31 : Mme SANDWIDI Marie Thérèse, Coordinatrice des organisations féminines du Kourittenga

Compte tenu du contexte sécuritaire, le choix des participants a tenu compte du niveau de risque sur le trajet jusqu'au lieu de la formation.

Extrant 4.2 Les populations des zones cibles sont informées sur leur droit d'accès à l'eau

Au cours de la période, le projet a déroulé sa campagne de sensibilisation sur la GIRE et l'AFDH à travers la production de microprogrammes, de théâtres radiophoniques et d'émissions radiophoniques de sensibilisation. Compte tenu du retard accusé dans la mise en œuvre des activités des résultats 1 et 2 essentiellement portées par les Agences de l'eau, les activités de sensibilisation ont été directement piloté par WaterAid. La population touchée par ces actions est estimée à environ 2 055 788 personnes. En plus, les actions de communication à travers le site web des Agences de l'Eau se sont poursuivies avec la publication d'actualités du projet par les deux Agences sur leur site et par WaterAid par la page @facebook et le bulletin d'information du projet.

Le détail de la mise en œuvre des activités en lien avec l'extrant 4.2 est donné ci-après.

A.4.2.1 Réaliser des activités de sensibilisation sur la GIRE et les droits humains à l'eau

Au cours de la période, le projet a déroulé sa campagne de sensibilisation radiophonique par la production de plusieurs supports audios.

La réalisation de spots de sensibilisation : le projet a appuyé la production de trois (03) spots de sensibilisation traitant du thème global de la « Gestion intégrée des ressources en eau-GIRE » et des sous thèmes liés a) la préservation de la ressource, b) les principes de la GIRE et c) le comité local de l'eau. Les messages ont été diffusés en quatre langue : Français, Mooré, Fulfuldé et Gulmantchema. Au total 2206 diffusions ont été réalisées par six radios partenaires. Les radios Tin-Tua de Fada et Basneré de Tougouri n'ont pas encore fait de diffusion pour des raisons de coordination. Le point des diffusions par radio est la suivante :

TABLEAU 15 : Récapitulatif par radio de l'estimation du nombre de personne sensibilisée à travers la diffusion de spot

Radio	Localisation	Langues de production et diffusion	Nombre de spot par langue	Cumul des diffusions par radio	Estimation du nombre de personnes touchées
Laafi	Zorgho	Mooré, Français	03	96	16 241
Pognérée	Pouytenga	Mooré, Français	03	96	100 000
Municipale	Dori	Fulfuldé, Français	03	360	200 000
Nayineré	Boulsa	Mooré, Fulfuldé	03	96	700 000
Taanba	Fada	Gulmatchema, Fulfuldé, Mooré, Français	03	1468	400 000
Zama	Kaya	Mooré, Français	03	90	639 547
TOTAL				2206	2 055 788

La réalisation de théâtres radiophoniques : les trois troupes de théâtre partenaires (ACATRAL de Dori, Wend Kuuni de Koupéla et Boncelimani de Fada) ont chacune conçu une pièce de théâtre sur le thème général de la « Gestion intégrée des ressources (GIRE) et l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ». L'équipe technique du projet a assuré le cadrage des messages à travers les amendements sur le texte et la participation à la Générale⁹ de chaque pièce. La générale de la troupe ACATRAL s'est déroulé le 31 mai 2021 à Dori. La générale de la troupe Boncelimani s'est tenue le 09 juillet 2021 à Fada et celle de la troupe Wend Kuuni s'est tenue le 05 novembre 2021 à Koupéla. WaterAid et les Agences de l'Eau ainsi que les radios partenaires chargées de l'enregistrement ont pris part à ces générales. A l'issue de ces générales, les troupes ont procédé aux enregistrements avec les radios partenaires de leur zone notamment la radio municipale de Dori, la radio Tin-Tua de Fada et la radio Laafi de Zorgho. Les différentes pièces ont été structurées en épisode. La diffusion des pièces est prévue en année 4.



PHOTO 32 : scène de la pièce Ndiam de la troupe ACATRAL lors de la générale



PHOTO 33. : les comédiens de la troupe Boncelimani en studio lors de l'enregistrement de la pièce « nous avons bu l'eau »

La réalisation d'émissions de sensibilisation radiophoniques : le projet a organisé en collaboration avec la radio Zama de Kaya, deux émissions de sensibilisation radiophoniques en Français et en mooré. L'émission de débat radiophonique a porté sur le thème général de « GIRE et AFDH ». Elle a connu la participation de :

- Président du CLE Nima Zaabo ;

⁹ La Générale est le terme qui désigne la première représentation d'une pièce théâtrale pour amendement

- Directeur régional des droits humains et de la promotion civique (DRDHPC) du Sahel ;
- Directeur régional des droits humains et de la promotion civique (DRDHPC) du Centre Nord ;
- Chef de service développement durable de l'AEL ;
- Manager en communication de WaterAid ;
- Coordonnateur du projet GIRE WaterAid, Djibril BARRY.



PHOTO 34. : vue des participants à l'émission de débat radiophonique sur la GIRE et l'AFDH

Ces différentes actions ont permis de toucher potentiellement 800 000 personnes qui constituent l'audimat des différentes radios partenaires du projet.

En plus de ces actions de la campagne, il y a lieu de rappeler que pour la constitution des comités locaux de l'eau, des messages de sensibilisation sur la GIRE et l'AFDH ont été données aux participants lors des ateliers de mobilisation.

A.4.2.2 Mettre sur les sites WEB des agences la documentation produite

Depuis la refonte des sites des Agences de l'Eau, un certain nombre de rapports spécifiques y ont été postés et sont en téléchargement libre. Sur le site de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL), sept (07) rapports d'études ont été mis en ligne. Il s'agit spécifiquement de :

- Allocation des ressources en eau du barrage de Yalgo ;
- Etude de faisabilité en vue du curage du barrage de Koulfo ;
- Rapport d'étude de délimitation du barrage de Bonam ;
- Rapport d'étude de délimitation du lac de Higa ;
- Rapport d'étude de délimitation du barrage de Dablo ;
- Rapport diagnostic CLE Faga amont sud centre ;
- Plan d'action de lutte contre les plantes envahissantes.

Des efforts demeurent à faire car plusieurs rapports spécifiques méritent d'être partagés notamment les rapports suivants :

- les six (06) rapports annuels d'activités des Agences de l'Eau produit depuis 2018 ;
- le rapport de l'étude sur les zones d'infiltration dans le sous bassin de la Sirba amont ;
- les cinq (05) rapports de diagnostic conjoint pour la mise en place des quatre (04) CLE soutenus par le projet.

Extrant 4.3 - Les documents clé de la GIRE intègrent les approches genre et AFDH

Le processus d'élaboration du guide d'intégration de l'AFDH dans la GIRE a été renvoyé à l'année 4 afin de capitaliser sur les différentes actions en cours de réalisation. La stratégie du projet demeure la recherche de la synergie avec les autres consortiums bénéficiaires de la subvention de l'Union Européenne sous l'auspice du SP/GIRE.

A.4.3.1 Examen du document guide de mise en place des CLE pour la prise en compte du genre et de l'AFDH

Planifier en année 4.

A.4.3.2 Développer des outils d'intégration du genre et de l'AFDH dans les documents clefs de la GIRE

Planifier en année 4.

3 Matrice-cadre logique à jour

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence : 2018	Valeur 2021	Cible 2022	Cumul 2022	Sources et moyens de vérification
Objectif général: incidences	Contribuer à l'opérationnalisation de la GIRE dans les espaces de compétence des Agences de l'Eau du Gourma (AEG) et du Liptako (AEL)	Niveau de satisfaction des besoins en eau des usagers	ND	ND	70% d'usagers satisfaits	70% d'usagers satisfaits	Rapport d'évaluation du projet Rapport d'évaluation du PN-GIRE
		Taux d'emploi des ressources de la CFE pour la protection des ressources en eau.	ND	ND	75% de taux d'emploi	75% de taux d'emploi	Rapport des autorités administratives (Préfets et Haut-Commissaire)
		Nombre d'emplois générés par les activités du projet	ND	ND	200 emplois temporaires	200 emplois temporaires	Rapports d'activités Rapports d'évaluations
		% d'emplois générés par les activités du projet pour les femmes	ND	ND	30% des emplois	30% des emplois	
Objectif spécifique et Résultats intermédiaires Résultats	OS : Renforcer les capacités des agences de l'eau et des Comités Locaux de l'Eau (CLE) pour l'aménagement, la protection et la gestion concertée des ressources en eau selon les principes du genre et de l'approche fondée sur les droits humains	% de décisions prises et appliquées par les agences	ND	ND	80% des décisions prises	80% des décisions prises	Rapport d'activités des Agences
	R1 : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG	(REFORMULE) Nombre de CLE fonctionnel dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG grâce au projet ¹⁰	0 CLE fonctionnel	02	04	06 CLE fonctionnels	Règlement intérieur des CLE Rapports d'activités des Agences & CLE Rapports de suivi PV des rencontres
	R2 : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des	(REFORMULE) % de conflits liés à l'eau gérés dans l'espaces de compétence des CLE pilotes	Non disponible	30%	30%	60%	Rapports d'activités des agences Registre des autorités

¹⁰ Un CLE fonctionnel est un CLE qui tient ses rencontres statutaires de façon régulière, qui planifie, exécute et rapporte ses actions

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence : 2018	Valeur 2021	Cible 2022	Cumul 2022	Sources et moyens de vérification
	ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG						administratives Rapports des CLE
		(REFORMULE) Nombre de site restauré grâce au projet	0 sites	03	08	12 sites	Rapport d'activité des agences Rapport annuel
	R3 : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau	(NOUVEAU) Niveau de fonctionnalité du SADGIRE	0%	70%	100%	100%	Rapport d'activités
	R4 : L'AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL	(REFORMULE) Proportion des femmes dans des instances de décision dans les nouveaux CLE des espaces AEG et AEL	16%	15%	30%	30% de femmes dans les instances de décision	Rapport d'activités PV de mise en place/renouvellement des membres des CLE Rapport d'activités des agences Guide révisé Compte rendu de mise en place des relais
		% de la population des 2 espaces informée sur l'AFDH et la GIRE	0%	28%	12%	40%	
		(REFORMULE) Niveau de représentativité des organisations de personnes vulnérables (femmes, PVH, etc...) dans les concertations	Non disponible	11%	15%	15% de représentativité	
	Extrants E1.1 De nouveaux Comités Locaux de l'Eau sont mis en place E1.2 Les CLE ont les capacités nécessaires pour jouer leur rôle dans la GIRE	Nombre de CLE existant dans les deux espaces de gestion des Agences	6	14	02	16 CLE	
		Nombre de formations reçues par les membres des CLE	3 formations reçues	10	10	10 modules de Formations dispensés	
		Pourcentage des rencontres statutaires de CLE tenu	20% de rencontres statutaires	42%	90%	90% de rencontres statutaires/CLE fonctionnel	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence : 2018	Valeur 2021	Cible 2022	Cumul 2022	Sources et moyens de vérification
	E2.1 Les CLE sont appuyés pour mener des actions de protection et de préservation des ressources en eau	(REFORMULE) Nombre de projet de protection financé par le projet	Non disponible	01	04	5 projets	
		% de projet de protection et de préservation des ressources en eau mises en œuvre par des Associations de femmes et de jeunes (reformulé)	Non disponible	0%	0%	20% des projets financés	
	E2.2 (REFORMULE) Un mécanisme de prévention et de gestion des conflits est identifié et appuyé	Nombre de mécanisme appuyé	0	1	1	1 mécanisme	
		% de femmes participant à l'animation du mécanisme de prévention et de gestion de conflits	Non disponible	3%	10%	10%	
	E3.1 Des outils d'aide à la décision sont développés par les agences	Nombre d'outils d'aide à la décision développé	0	1	1	1 outil	
	E4.1 Les acteurs sont formés sur les approches genre et AFDH et leur intégration dans la GIRE	Nombre de sessions de formation en AFDH et genre réalisées	0	08	02	10 sessions	
		Nombre de personnes formées en AFDH et genre	0	275	125	400 personnes	
		Nombre de femmes formées en AFDH et genre	0	140	20	160 femmes	
	E4.2 (REFORMULE) Les populations des zones cibles sont informées sur la GIRE et leur droit d'accès à l'eau	(REFORMULE) Nombre d'action de sensibilisation (émission radio, théâtre, etc...) sur les droits humains et la GIRE	0	3	3	6 actions	
		(REFORMULE) % de rapport technique (études, annuel et semestriel) des AE mis en ligne	0	30%	75%	75% de rapports publiés	
		(REFORMULE) Nombre d'articles en lien avec le projet publié en ligne	0	27	13	40 articles	
	E4.3 (REFORMULE) Un document guide oriente l'intégration de l'AFDH dans la GIRE	Disponibilité d'un document guide d'intégration de l'AFDH dans la GIRE (reformulé)	0	0	1	1 document Guide GIRE et AFDH	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence : 2018	Valeur 2021	Cible 2022	Cumul 2022	Sources et moyens de vérification
Activités du R1	A.1.1.1: Réaliser les études préalables à la mise en place des comités locaux de l'eau	Rapport diagnostic disponible	0	05	06	06 rapports	Sources: Rapports d'évaluation; rapports d'audit; Rapport des comités de suivi, Témoignages de membres des communautés.
	A.1.1.2 Tenir les ateliers de mise en place des comités locaux de l'eau	Rapport d'atelier disponible	0	08	04	12 rapports	
	A.1.1.3 Organiser les cérémonies d'installation des CLE	CR de cérémonie disponible	0	04	02	06 CR	
	A.1.1.4 Mettre en place les relais communautaires dans deux sous-bassins modèles	Nombre de relais locaux opérationnel	0	98	200	200 relais	
	A.1.2.1 Former des membres des comités locaux de l'eau sur leurs rôles	Nombre de membre de CLE formé	0	39	100	100 membres	
	A.1.2.2 Mettre en œuvre un plan de formation des CLE et des autres acteurs des agences	Rapport de formation disponible	0	08	02	10 rapports	
	A.1.2.3 Appuyer les CLE pour leur fonctionnement effectif et efficace (dynamisation)	CR de rencontre disponible	0	01	03	04 CR	
	A.1.2.4 Appuyer les actions d'échanges et de partage de connaissances	Rapport d'activité disponible	0	02	01	03 rapports	
Activités du R2	A.2.1.1 Réaliser des activités de protection et de réduction de la pollution et la dégradation des ressources en eau dans	Nombre d'activités de protection réalisée	0	04	08	12 sites	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence : 2018	Valeur 2021	Cible 2022	Cumul 2022	Sources et moyens de vérification
	deux sous-bassins modèles						
	A.2.1.2 Appuyer des micro-projets issus des plans d'action des CLE	Nombre de protocole signé	0	03	02	5 protocoles	
	A.2.1.3 (SUPPRIMER) Organiser une conférence sur la qualité des ressources en eau	NA	0	NA		NA	
	A.2.2.1 Concevoir le mécanisme existant de prévention et gestion des conflits	Protocole de collaboration disponible	0	1	1	01 protocole	
	A.2.2.2 Appuyer le mécanisme existant de prévention et gestion des conflits	Nombre de micro-plan financé	0	3	3	6 plans	
Activités du R3	A 3.1.1 Acquérir les outils informatiques du système d'aide à la décision	Rapport sur le choix de l'application	0	01	00	01 rapport	
	A 3.1.2 Implanter un dispositif spécifique de collecte de données	Montant des équipements acquis	0	38 000 000	2 000 000	40 000 000	
	A 3.1.3 Mettre en place les mécanismes de partages d'information	Rapport d'activité disponible	0	03	04	07 rapports	
	A 3.1.4 (REFORMULE) Former et coacher les équipes pour le fonctionnement du système d'aide à la décision	Nombre d'agent formé	0	06	06	06 agents	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence : 2018	Valeur 2021	Cible 2022	Cumul 2022	Sources et moyens de vérification
	A 3.1.6 Gérer le système d'aide à la décision	Nombre de produit publié	0	00	02	02 produits	
Activités du R4	A 4.1.1 Former les acteurs sur le genre et l'AFDH et leur intégration dans la GIRE	Nombre de session organisée	0	08	02	10 sessions	
	A.4.2.1 Réaliser des activités de sensibilisation sur la GIRE et les droits humains à l'eau	Nombre d'émissions radiophonique sur la GIRE et l'AFDH	0	03	03	06 émissions	
	A.4.2.2 (REFORMULE) Dynamiser les sites WEB des agences et mettre en ligne la documentation produite	Nombre de site fonctionnel	0	02	02	02 sites	
	A.4.3.1 (REFORMULE) Développer un guide d'intégration de l'AFDH dans la GIRE	Nombre de rencontre de travail	0	01	02	03 rencontres	

4 . Plan de travail détaillé pour l'année 4

CADRE DE RESULTAT	Responsables	CHRONOGRAMME (DECEMBRE 2021-NOVEMBRE 2022)											
		DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Activités de coordination et de gestion de l'action													
5.3.1 Coûts des audits	WaterAid												
5.4.2 Evaluation finale	WaterAid												
5.7.2 Atelier de clôture	WaterAid												
5.5 Réunions du comité national de suivi	WaterAid												
Tenir les rencontres de travail de l'équipe du projet	WaterAid												
Tenir la session annuelle du Comité technique de suivi	WaterAid												
Documentaire	WaterAid												
Résultat1 : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG													
A.1.1.1 Réaliser les études préalables à la mise en place des comités locaux de l'eau	Agences												
A.1.1.2 Tenir les ateliers de mise en place des comités locaux de l'eau	Agences												
• Tenir des séances de mobilisation des acteurs (Organiser les séances d'information des acteurs(usagers) potentiels du CLE , présentation des résultats du DC)	Agences												
• Organiser les AG constitutives des CLE	Agence												
A.1.1.3 Organiser les cérémonies d'installation des CLE	Agences												
• Tenir la cérémonie d'installation	Agence												
A.1.1.4 Mettre en place des relais communautaires dans deux sous-bassins modèles	WaterAid/Agences												
• Former les membres du bureau du CLE (Bureau exécutif et CPAS) sur le concept de relais communautaires et la démarche de mise en place des relais communautaires	Agence												
• Conduire le processus de désignation des relais et leur formation	Agence												
• Equiper les relais communautaires en matériel de protection	WaterAid												
A.1.2.1 Former des membres des comités locaux de l'eau sur leurs rôles	Agences/WaterAid/AEDE												

CADRE DE RESULTAT	Responsables	CHRONOGRAMME (DECEMBRE 2021-NOVEMBRE 2022)											
		DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Former les membres du CLE constitué sur les rôles et responsabilité du CLE	Agences												
A.1.2.2 Mettre en œuvre un plan de formation des CLE et des autres acteurs des agences	Agences												
Former les CLE sur la planification, la gestion budgétaire, la mobilisation des fonds et la gestion des ressources	Agences												
A.1.2.3 Appuyer les CLE pour leur fonctionnement effectif et efficace (dynamisation)	Agences												
Appuyer les CLE pour la planification de leurs activités	Agences												
Appuyer les CLE pour la tenue des AG	Agences												
Appuyer la dynamisation des différents collègues (veille à la redevabilité)	Agences												
Appuyer la tenue des réunions des bureaux des CLE	Agences												
A.1.2.4 Appuyer les actions d'échanges et de partage de connaissances	WaterAid/AEDE/Agences												
Organiser une session d'échanges et de partage d'expérience avec les autres consortiums / GIRE UE	WaterAid												
R2 : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG													
A2.1.1 Réaliser des activités de protection et de réduction de la pollution et la dégradation des ressources en eau dans 2 sous-bassins modèle	WaterAid/AEDE/Agences												
Réaliser la délimitation de bande de servitude du barrage de Selmigou	AEG												
Etablir des périmètres de protection des sources et des zones d'infiltration	AEG												
Aménager des périmètres maraichers pour la relocalisation des exploitants de la bande de servitude	AEL												
Réaliser des travaux de protection et de restauration des berges (porté par l'association des femmes de Yalgo)	AEL												
A2.1.2 Appuyer des actions pertinentes issues des plans d'action des CLE	Agences/AEDE												
Subventionner les actions de protection des ressources en eau issues des plans d'action CLE	AEG/AEL												
A2.1.3 Organiser une conférence sur la qualité des ressources en eau	WaterAid												
A2.2.1 Concevoir un mécanisme de prévention et de gestion des conflits	WaterAid/AEDE/Agences												
A2.2.2 Appuyer le mécanisme de prévention et de gestion des conflits	Agences												
Renforcer les capacités des observatoires de gestion des conflits sur les approches du projet	WaterAid												

CADRE DE RESULTAT	Responsables	CHRONOGRAMME (DECEMBRE 2021-NOVEMBRE 2022)											
		DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Organiser des actions de sensibilisation et de communication sur l'observatoire	WaterAid												
R3 : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau													
A 3.1.1 Acquérir les outils informatiques du système d'aide à la décision	AEDE/WaterAid												
Acquérir un kit informatique pour le SADGIRE (Desk, disque dure)	WaterAid												
A 3.1.2 Implanter un dispositif spécifique de collecte de données	Agences/WaterAid												
Implanter les équipements	Agences/WaterAid												
A 3.1.3 Mettre en place les mécanismes de partages d'information	Agences/WaterAid												
Tenir des rencontres périodiques pour le partage d'information	Agences												
A 3.1.4 Former et coacher les équipes pour le fonctionnement du système d'aide à la décision	AEDE/WaterAid												
Former des formateurs des relais communautaires pour la collecte des données	WaterAid												
Former les gestionnaires (PF-DR, CPAS et relais) du système d'aide à la décision (instrument de mesure quantité et qualité de l'eau)	AEDE												
Former les relais communautaires (GIRE, Changement climatique, Technique de suivi)	Agences												
Former le staff des agences à la prise en main du logiciel	AEDE												
A 3.1.5 Coacher / Accompagner les équipes des agences dans l'implémentation du système (incorporé dans l'activité A.3.1.2)	WaterAid/AEDE												
A 3.1.6 Gérer le système d'aide à la décision	Agences												
Organiser des sorties terrains pour le suivi des instruments de mesure	AEG/AEL												
Organiser des sorties terrains pour le suivi des activités des relais	AEG/AEL												
A 3.2.1 Appuyer l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau d'un sous-bassin pilote dans chaque espace de gestion	Agences												
Appuyer l'élaboration du PGE du CLE Sirba amont	AEG												
Préparer et tenir deux ateliers formation et de facilitation de la co-construction par les Directeurs régionaux concernés des modalités d'intégration des politiques sectorielles des secteurs de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Environnement, des Ressources Animales et Halieutiques	AEDE/WaterAid												
R4 : L'AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL													

CADRE DE RESULTAT	Responsables	CHRONOGRAMME (DECEMBRE 2021-NOVEMBRE 2022)											
		DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBR	OCTOBRE	NOVEMBRE
A 4.1.1 Former les acteurs sur le genre et l'Approche Fondée sur les Droits Humains et leur intégration dans la GIRE	WaterAid												
• Former les CLE sur l'AFDH et le genre	AEG/AEL												
A.4.2.1 Réaliser des activités de sensibilisation sur la GIRE et les droits humains à l'eau	Agences/WaterAid												
• Organiser des émissions radiophoniques (jeux)	WaterAid												
• Diffuser les spots radios, micro-programmes sur l'AFDH et la GIRE	WaterAid												
A.4.2.2 Mettre en ligne sur les sites WEB des agences de la documentation utile produite	Agences												
• Appuyer l'hébergement du site Web des Agences de l'eau	AEG												
A.4.3.1 Examiner le document guide de mise en place des CLE pour la prise en compte du genre et de l'AFDH	WaterAid												
A.4.3.2 Développer des outils d'intégration du genre et de l'AFDH dans les documents clés de la GIRE	WaterAid												
• Produire et diffuser des outils de formation et sensibilisation sur les approches du projet (Conflit/GIRE, Formation GIRE/SWRA, SADGIRE, ...)	WaterAid												
• Produire un guide d'intégration de l'AFDH dans la GIRE	WaterAid												

5 Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

La mobilisation des acteurs institutionnels partie prenante dans la mise en place de l'action participe à la stratégie de durabilité des acquis du projet. Ainsi, chaque acteur institutionnel, à travers sa direction déconcentrée et son domaine de compétence, est responsabilisé et les membres du consortium viennent en appui pour capitaliser et documenter. Cette stratégie s'observe à travers :

- l'implication déjà des Directions régionales en charge des Droits humains dans le renforcement des capacités des acteurs en AFDH ;
- la forte implication des autorités administratives dans l'organisation des différentes rencontres du processus de mise en place des CLE ;
- la collaboration avec le SP/ONAPREGECC pour l'opérationnalisation des démembrements de l'Observatoire et le renforcement des capacités des CLE en matière de prévention et de gestion des conflits ;
- la co-construction du système d'aide à la décision à travers un atelier de réflexion avec les services techniques de l'Etat, la tenue de rencontres bipartites pour présenter la note conceptuelle du système et la rencontre de plaidoyer avec le SG/MEA, la mise en place des points focaux par les Gouverneurs.

A cela, il convient de relever la forte responsabilisation des Agences de l'eau dans la conduite des activités terrain du projet. Cela permet non seulement de renforcer leur leadership sur le terrain mais également assurer une durabilité des actions après le projet.

5.1 Relations entre les bénéficiaires de ce contrat de subvention

La collaboration entre les différentes entités affiliées se renforce au fil de la mise en œuvre du projet. Les différentes structures ayant des statuts et des manières de travailler différentes, cela prend beaucoup de temps pour échanger et dégager un point de convergence. Il semble cependant que cela soit logique pour un projet de renforcement de capacité. Le projet élabore mensuellement son tableau de bord qui est partagé avec les membres du comité national de suivi et les actions du projet sont également intégrés dans le tableau de bord des Agences de l'Eau en outre le projet a mis en place un bulletin d'information pour renforcer la communication sur les actions du projet.

Le rapport avec les autorités publiques est exemplaire en témoigne l'audience accordé au consortium par le SG/MEA, la participation du SP/GIRE, de la DGRE et des Directions Régionales en charge de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Elevage et des Droits Humains dans la mise en œuvre du projet et l'accompagnement des Hauts Commissaires et des Gouverneurs dans les processus de mise en place des CLE et du système d'aide à la décision.

Le Secrétaire Permanent pour la GIRE est le président du comité national de suivi du projet qui comprend 13 structures dont des services techniques centraux, déconcentrés et des collectivités territoriales.

5.2 L'accord ci-dessus entre les signataires du contrat de subvention est-il destiné à se poursuivre ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

L'accord est signé pour quatre (04) années et doit expirer en novembre 2022. Les membres du consortium sont liés par des protocoles de collaboration dans le cadre du projet. La poursuite du projet se fera dans le respect des engagements mutuels et des plans de travail globaux et annuels convenus.

5.3 Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations ont-elles affecté l'action ?

Depuis l'obtention du financement à ce jour, les relations entre WaterAid et les autorités publiques s'intensifient et se consolident davantage. La performance des approches de travail de WaterAid met

les autorités en confiance dans la conduite de la présente action. Leur implication dans la présidence des grandes activités telles que la restitution de l'étude de capitalisation, les sessions du CNS, les ateliers de mise en place des CLE, l'audience avec le SG/MEA et le DG/ANAM confirment l'excellence de ces relations. Aussi, les autorités en charge de l'eau impliquent de plus en plus WaterAid dans leurs actions en matière de GIRE tel que l'implication de WaterAid dans le comité d'organisation de l'atelier national GIRE. Leur présence et leur pleine appropriation du projet conforte et motive l'ensemble des services techniques qui prennent part et participent à la mise en œuvre de l'action.

6 Visibilité

Le projet a développé son plan de communication et de visibilité qui tient compte des directives de l'Union Européenne. Ce plan de communication est axé sur le projet, ses approches et son principal partenaire (UE). Ce plan de communication a été partagé avec l'Union Européenne. En conformité avec le plan de communication, des supports de communication et de visibilité ont été produits avec l'emblème de l'Union Européenne.

Au titre des actions de mise en œuvre du plan de communication depuis le démarrage du projet, on note :

- la conception et reproduction de dépliants du projet ;
- la confection de banderoles lors de certaines activités majeures ;
- la couverture médiatique des activités du projet ;
- la confection de kakemonos.

Au-delà de ces outils, toute communication orale ou écrite sur le projet valorise le soutien financier de l'Union Européenne.

Les services de communication des membres du consortium publient régulièrement l'actualité du projet sur les réseaux sociaux (Facebook) et sur les sites web. Le tableau suivant donne un aperçu des actions de visibilité et de communication menée pendant les trois années de mise en œuvre du projet.

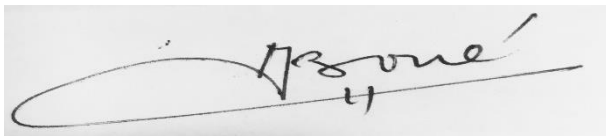
TABLEAU 16 : Récapitulation des actions de communication

CANAUX	Nombre	Type
PUBLICATION FACEBOOK	10	Brefs
SITE WEB	4	Articles
WEB REPORTAGE	2	Articles
SUPPORT VISIBILITE	5	Banderole
BULLETIN KOSSONGO	1	Article
PRESSE ECRITE	1	Article
REPORTAGE RADIO	2	reportages
REPORTAGE TV	1	Reportage
BULLETIN D'INFO DU PROJET	19	Articles

La communication du projet permet d'informer continuellement les bénéficiaires du projet, les décideurs politiques-locaux, et les autres groupes cibles de la vision, des objectifs et des réalisations du projet financé par l'Union Européenne, tout en valorisant spécialement le rôle de l'Union Européenne pour sa contribution financière.

Nom de la personne de contact pour l'action: Eric Mamboué

Signature:

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mamboué', with a large loop on the left and a small '4' or similar mark below the main text.

Localité: Ouagadougou, Burkina Faso

Échéance prévue du rapport: 30 Novembre 2021

Date d'envoi du rapport: 28 Février 2022